

(fenêtres) (sur. cours)

L'ÉCOLE
À L'ÉPREUVE
DES INÉGALITÉS

LILLE, AVEC
LES ROMS

RETRAITES
GRÈVE LE 23 SEPTEMBRE

HEBDOMADAIRE — 20 SEPTEMBRE 2010 — N°344 — ISSN 1241 — 0497

30 élèves
par classe
ça rend
chèvre...

Tout va bien
jusqu'à
65 ans,
c'est vache



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire
www.snuipp.fr

(fenêtres) (sur. cours)

N° 344 - 20 septembre 2010

ÉDITO



Rentrée sous le signe de la mobilisation générale!

Parce que des grèves et des manifestations de l'ampleur de celle du 7 septembre, en tout début d'année, c'est du jamais vu! Parce que les enseignants, mobilisés, étaient nombreux aux côtés des autres salariés, pour s'opposer au projet de réforme des retraites, pour défendre l'emploi et les salaires.

Rentrée sous le signe de la mobilisation pour l'école!

Parce que le bilan n'est pas bon : effectifs par classe, maternelle, crédits de fonctionnement...

Les choix ne sont pas bons. Ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

Sans oublier une rentrée chaotique pour les professeurs stagiaires, une formation toujours insatisfaisante et des conditions de travail qui ne s'améliorent pas.

Même l'Inspection générale, dans un rapport confidentiel au ministre, dénonce une rentrée qui ne prépare pas l'avenir.

La solution passe déjà par l'abandon des suppressions de postes d'enseignants, par une politique qui rende la priorité au service public d'éducation, pour une tout autre école, pour la réussite de tous.

Le 23 septembre, à l'appel unitaire des organisations syndicales, les salariés seront à nouveau massivement en grève et dans les manifestations.

Le SNUipp appelle tous les collègues à intensifier encore la mobilisation, parce que c'est en créant un rapport de force à la hauteur des enjeux que nous pourrions gagner. Tous ensemble!

Judith Fouillard

Actu

5

MIGRANTS

Lille à l'école des Roms

ACTION

Grève unitaire le 23 septembre



Dossier

14

ÉCOLES ET INÉGALITÉS SOCIALES

Comment l'école reçoit les inégalités



Métier

20

RENTÉE SCOLAIRE

Une rentrée festive en Isère

INDEMNITÉS

Heures au titre des collectivités territoriales



Réflexion

28



SOCIÉTÉ

Les villes amies des enfants

BERNARD HUGONNIER

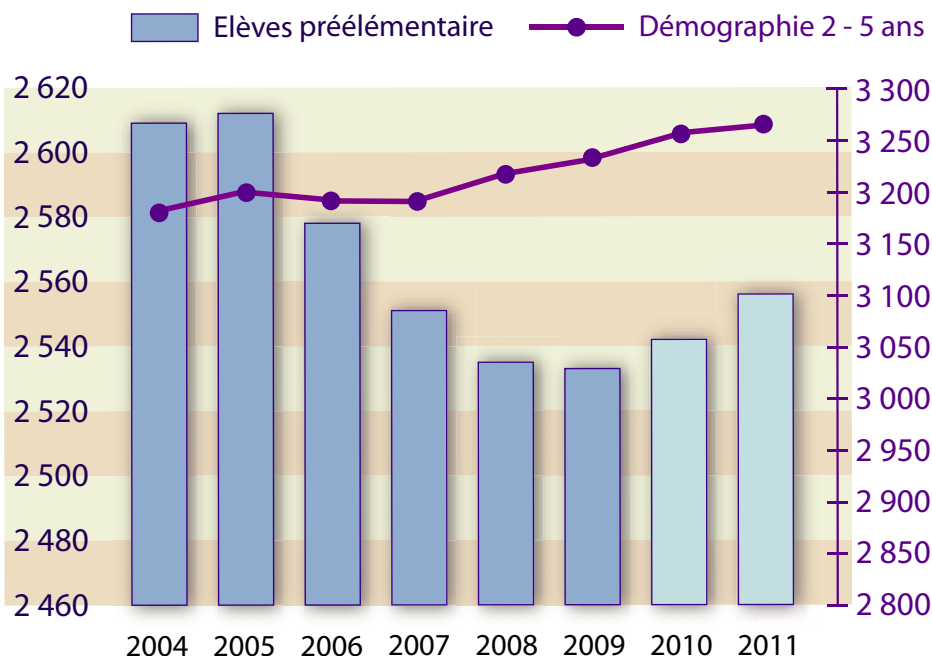
Éducation : le regard de l'OCDE

EFFECTIFS D'ÉLÈVES DÉCROCHAGE DES 2 ANS

Les effectifs d'élèves dans le premier degré vont augmenter, durant les deux prochaines années, de 14 000 élèves supplémentaires en 2010 et 1500 en 2011. La plus faible augmentation en 2011

est due au départ vers le collège de la génération 2000, très nombreuse.

Depuis 2006, il y a un décrochage entre l'évolution démographique des 2-5 ans et le nombre d'élèves scolarisés. Si le taux de scolarisation des 3-5 ans est proche de 99 %, celui des 2 ans ne cesse de diminuer. Estimé à 15,2 % en 2009, il a perdu près de 10 points depuis 2005, ce qui représente chaque année environ 150 000 enfants non-scolarisés, et pourrait être voisin de 13,7 % en 2010 et de 12,7 % en 2011.



UNIVERSITÉ D'AUTOMNE 10 ANS DÉJÀ !

Pour fêter les 10 ans de son université d'automne, le SNUipp a de nouveau choisi de réunir chercheurs et enseignants sur le site de La Londeles-Maures dans le Var. Le programme complet est joint à ce numéro. Cette année seront présents une trentaine de chercheurs qui animeront des ateliers sur des thématiques aussi diverses que « enseigner l'histoire de l'esclavage à l'école primaire », « la géométrie dynamique à l'école primaire », « l'accompagnement des élèves en situation de handicap ». Deux séances plénières seront organisées. L'une intitulée « Contre le racisme,



il faut éduquer » avec Lilian Thuram ancien champion du monde et président de la Fondation Thuram-MGEN-CASDEN et la seconde avec Marcel Crahay, professeur à l'université de Genève sur « une école juste et efficace : une utopie ? ». Cette année, deux possibilités existent pour s'inscrire, le « classique » bulletin joint à ce numéro à renvoyer avant

le 9 octobre et pour la première fois et depuis le 14 septembre il est possible de procéder en ligne à l'adresse : <http://www.snuipp.fr/UNIVERSITE-D-AUTOMNE-DU-22-AU-24>

SEMAINE BLEUE, LES RETRAITÉS VOIENT ROUGE

Le 14 octobre 2010, les retraités répondront à l'appel de l'ensemble des unions confédérales de retraités par des manifestations et rassemblement dans les départements. À la veille de la semaine bleue, ils exigeront la revalorisation des pensions, le droit de vivre pleinement leur retraite, de se soigner dans de meilleures conditions.

PYRAMIDES DE CHAUSSURES CONTRE LES BOMBES

Le 25 septembre 2010, Handicap international organise des pyramides de chaussures dans 31 villes de France, afin de mobiliser l'opinion publique contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM). Les principales victimes de ces armes qui tuent une personne toutes les 90 minutes sont des enfants. À l'occasion de cet événement, les citoyens sont invités à signer la pétition contre les BASM et à déposer une paire de chaussures sur la pyramide. Toutes les informations sur le site : www.pyramide-de-chaussures.fr

QUÉBEC : REVENIR À L'ÉDUCATION SEXUELLE

Au Québec, l'éducation sexuelle a disparu des programmes depuis 2001. Une grave erreur selon plusieurs associations et syndicats qui pointent une recrudescence alarmante des maladies sexuellement transmissibles dans la *Belle Province*. Ils demandent à Line Beauchamp, nouvelle ministre de l'éducation, du loisir et du sport, de rétablir au plus vite cet enseignement.

L'ÉCOLE SINISTRÉE AU PAKISTAN

Les inondations historiques qui ravagent le Pakistan depuis plus d'un mois ont détruit ou endommagé près de 10 000 écoles. Celles qui sont encore debout servent d'abris aux sinistrés. La rentrée scolaire qui devait s'échelonner jusqu'au 15 septembre est compromise. L'UNICEF se mobilise et fait appel aux dons pour fournir du matériel scolaire et installer des tentes-écoles. (<http://www.unicef.fr>)

70

Soixante-dix millions d'enfants de moins de 15 ans dans le monde ne vont toujours pas à l'école, comme le constatera lundi 13 septembre la Conférence de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire. L'objectif de la scolarité primaire pour tous en 2015 ne sera pas atteint.

CONGO : DEMAIN L'ÉCOLE GRATIS ?

Au Congo, 14 millions d'élèves ont repris l'école le 6 septembre dans un contexte particulier. L'annonce faite par le chef de l'État d'assurer la gratuité de l'enseignement public laisse songeur. Élèves non scolarisés, enseignants sans salaires, écoles délabrées... l'État est loin d'assurer le strict minimum pour faire fonctionner le système éducatif et la réalité budgétaire augure bien mal de la promesse de Joseph Kabila.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE « 40 % D'ÉCHEC EN 1^{ÈRE} ANNÉE »

Est-ce que l'UNEF partage la satisfaction affichée par la ministre de l'enseignement supérieur sur les conditions de la prochaine rentrée universitaire ?

Si Valérie Pécresse est contente, les étudiants, eux, sont plutôt inquiets et se préparent à une rentrée difficile. Ils doivent faire face à une augmentation du coût de la vie de 4,3 %. Malgré le plan « réussite en licence » lancé en 2007 et dont il n'a jamais été tiré de bilan, ils sont encore 40 % à avoir échoué en première année. La réforme de la formation des enseignants empêche bon nombre d'entre eux de passer le concours. Tous ces éléments créent une tension qui pourrait bien s'exprimer dans les prochaines semaines.

La ministre se félicite de s'attaquer aux inégalités en matière d'accès à l'Université. Qu'en est-il ?

De fait, l'autonomie accordée aux universités a aggravé les inégalités en institu-



Jean-Baptiste Prévost
Président de l'UNEF

tionnalisant facs de riches et facs de pauvres. L'État ne tient pas ses engagements. Il devait construire 5 000 logements par an, il n'en a livrés que 3 900 en 2009. Quant au demi-mois de bourse accordé en plus cette année, c'est une bonne chose mais cette mesure ne fait que réparer une injustice : les étudiants travaillent effectivement 10 mois par an.

Les nouveaux masters « Métiers de l'enseignement » n'ont pas fait le plein d'inscriptions. Comment l'expliquez-vous ?

L'allongement des études coûte cher et de nombreux étudiants ont renoncé pour des raisons financières. De plus certains établissements n'ont pas validé l'année de M1 pour des étudiants recalés au concours qui n'ont pu s'inscrire en M2 cette année.

**Propos recueillis par
Philippe Miquel**

TIC EN EUROPE : LES ÉCOLES FRANÇAISES À LA TRAÎNE

« La France est à la traîne en Europe en ce qui concerne le niveau d'équipement informatique des écoles primaires [...] ». C'est ce que souligne l'étude de la *Commission européenne* intitulée STEPS et rendue publique le 29 juillet dernier.

Chargée d'analyser l'utilisation et le développement des TIC dans les 27 pays de l'Union, l'étude révèle que 76 % des enseignants du primaire ont une bonne maîtrise des TIC, ce qui les place en 21^{ème} position européenne.

Avec 69,3 % des écoles françaises ayant une connexion haut débit (14e) et une moyenne de 8 ordinateurs pour 100 élèves (14e), les enseignants français sont 62 % à

se déclarer satisfaits de la rapidité de leur connexion (23e) et 50 % à estimer que leur école est bien équipée (26e)

L'étude constate que les enseignants français disposent d'un formateur TIC pour 500 enseignants et qu'ils effectuent moins de recherches de contenus numériques sur des réseaux scolaires que la moyenne des enseignants européens (38 % contre 64 %). Ils ne sont que 66 % à utiliser l'ordinateur en classe (21e) et 23 % pour les langues (26e).

Vincent Martinez

Le rapport STEPS est consultable dans son intégralité sur <http://www.educnet.education.fr/>



Grève le 23 septembre Encore plus fort!

Les organisations syndicales unies appellent à la grève le 23 septembre. Il s'agit d'élargir les mobilisations pour gagner face à ce projet injuste de réforme des retraites.

Les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA) appellent à une nouvelle journée unitaire de mobilisations et de grèves encore plus puissante, le 23 septembre, pour faire reculer le gouvernement et pour une révision complète du projet de réforme des retraites. En effet, en dépit d'un 7 septembre magistral, le gouvernement a gardé sa superbe en réaffirmant haut et fort sa volonté de ne rien changer à l'« *équilibre global* » du projet, « *aux fondamentaux de la réforme* » des retraites. Il ne négociera pas : sur France 2, jeudi 9 septembre, le Premier ministre « *a fermé la porte à toute modification sur le cœur du projet de loi* ». Et lorsqu'il dit « *exclure de nouvelles concessions* » on ne se souvient pas qu'il y en ait déjà eues ! À moins que les quelques annonces sur la pénibilité et les carrières longues en tiennent lieu. Là aussi c'est la logique de fond qui prime. Par exemple l'approche de la pénibilité ne se fait pas en caractérisant l'activité professionnelle concernée : il s'agit strictement d'une approche individualisée et médicalisée et abaisser le taux d'invalidité de 20 % à 10 % ne change pas la difficulté.

Les conséquences de cette réforme vont très vite se faire sentir, notamment dans la fonction publique. Au terme d'une mise en place progressive sur 10 ans, l'augmentation des cotisations pour les enseignants représentera l'équivalent d'une journée par mois d'un salaire moyen. Les femmes, du fait de carrières souvent incomplètes, seront obligées de travailler jusqu'à 67 ans et de subir des différences de pensions accrues d'avec les hommes

(de 15 à 20 %). Les fins de carrière ne sont pas abordées et le dispositif de cessation progressive d'activité (2d degré) n'existera bientôt plus. Quant au dispositif dit « *quinze ans-trois enfants* », il sera voué à disparaître même si son délai de suppression est légèrement différé, comme le détaille le président Sarkozy : « *pour tous les agents qui sont à cinq ans de l'âge de la retraite et qui entendaient demander le bénéfice de cette mesure, les conditions de celle-ci demeurent inchangées* »... Cette formule apparemment simple laisse toutefois planer de nombreuses incertitudes quant à son application concrète. Aussi le SNUipp a-t-il saisi le ministère de la fonction publique pour obtenir des éléments précis.

L'Assemblée nationale a voté le texte, sans plus de débat, le 15 septembre, entérinant le « *cœur du projet* », à savoir le report de l'âge légal de départ en retraite de 60 à 62 ans et le passage de l'âge d'annulation de la décote (taux plein) de 65 à 67 ans.

Le gouvernement a mené une bataille médiatique pour convaincre que sa réforme était inéluctable, que la démographie l'imposait, que les jeunes allaient payer pour les vieux, que les retraités coûtaient trop cher... Mais ce gouvernement, pour lequel tout ce qui est social est toujours trop cher, commence déjà à dire que cela ne suffira pas ! « *Il n'y aura jamais de réforme définitive, il faudra faire évoluer les choses* » et la question des financements n'est apparemment pas du tout réglée. À tous de dire le 23 : « *ça suffit !* ».

Michèle Frémont

Septembre Mobilisations hors normes

Le 7, des manifestants qui se sont comptés par millions et des grèves bien suivies. Les taux de grévistes du premier degré ont dépassé les 50 % dans de nombreux départements.

Le 9, les 7 secrétaires généraux des confédérations et syndicats (CGT-CFDT-CFTC-CFE/CGC-FSU-Unsa et Solidaires) demandent dans une lettre ouverte au président de la République, au Premier ministre, aux membres du gouvernement et aux parlementaires, à être entendus et affirment que compte tenu du contexte social « *le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité* ».

Le 15, manifestations et rassemblements devant les préfetures, les permanences des élus, meetings, pique-nique devant les locaux de l'UMP, rencontres avec la population, opérations « *escargot* »... matin, midi et soir ! À Paris, Place de la Concorde, plusieurs milliers de manifestants ont interpellé l'Assemblée nationale.

Le 23, de nouveau, appel à la grève de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FSU, Solidaires) et mobilisation de tous les secteurs pour forcer le gouvernement à revoir complètement une réforme très massivement rejetée.

Le 29, toute l'Europe contre les mesures d'austérité et pour l'emploi dans une grande manifestation européenne à Bruxelles à l'appel de la Confédération européenne des syndicats. Grève générale en Espagne. Manifestations à Chypre, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, au Portugal et en République tchèque...

Dès le 20, l'Intersyndicale se retrouvera pour décider de la poursuite des mobilisations après le 23.

LILLE A L'ÉCOLE DES ROMS

En 2007 des Roms migrants sont arrivés massivement sur l'agglomération lilloise. Face aux problèmes de logement et à la nécessité de scolarisation des enfants, des réseaux d'acteurs sociaux se sont mis en place. Reportage dans la ville du Nord.

Villeneuve-d'Ascq, 9 heures : comme à leur habitude, 2 fois par semaine, les 3 camions écoles et la « *bibliothèque du voyage* » de l'Aset⁽¹⁾ s'arrêtent au niveau des quelques tentes plantées derrière un grillage contre lequel se pressent déjà des enfants. Ce campement rom a été expulsé d'un précédent terrain en août, à la demande de la *Communauté urbaine*, mais le suivi de l'Aset continue.

Après avoir salué les parents, Odile Canis, enseignante en élémentaire, distribue une collation aux enfants, tous Roms de Roumanie, non-francophones. Chacun a, dans le camion, un dossier de travail, de suivi et d'évaluation dont chaque élève s'empare en entrant en classe. Strugurel, Minaur, Guta et Florin s'investissent avec plaisir dans les rituels et, entre deux consignes passées quasi exclusivement en français, l'enseignante explique que l'Aset assure la possibilité aux enfants d'acquérir une culture scolaire qui leur permettra d'être prochainement scolarisés.

Peu de différence avec ce qu'un enseignant vit au quotidien dans sa classe sédentaire, à l'exception de la menace permanente de l'expulsion : du terrain ou du pays... Or, selon Odile Canis « *c'est la question du logement des familles qui détermine toute possibilité de scolarisation* ».

C'est ce que l'on peut constater à Ronchin, commune du sud de Lille. En 2010, l'association *Pierre blanche* a accueilli 14 familles dans une école privée catholique abandonnée. Les cinq familles qui vivent aujourd'hui dans ces bâtiments défraîchis ont accepté le contrat passé avec l'association : pas de mendicité, alphabétisation des adultes, scolarisation des enfants et obligation d'habiter le lieu.

Giovanni-Batista Cavagnini, salarié de l'association coordonnant l'action éducative des bénévoles, a pris en charge les enfants dès 4 ans pour préparer leur scolarisation

Une fois les rouages administratifs franchis et les réticences des familles vaincues, l'école, « quand ça marche, ça marche ! »



normale. À cette rentrée, et notamment grâce à l'aide du Casnav⁽²⁾ qui a permis d'évaluer le niveau des élèves et établi le lien avec l'IEN, tous les enfants sont scolarisés sur la commune. Le climat actuel ? « *Ils savent, des membres de leur famille ont été expulsés* » relate Martine Puzin, présidente de l'association. Pour l'instant ils se sentent sécurisés grâce au logement mais, sans perspectives, l'association ne pourra pas indéfiniment s'occuper d'eux confient ces deux mili-

tants, conscients de la nécessité d'agir en interaction avec les autres acteurs de terrain.

UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE

Pour Marie-Christine Blayac, PE en Clin⁽³⁾ depuis 9 ans, c'est une évidence. Itinérante, elle cible avec les enseignants du Casnav les besoins des enfants dans les écoles et crée des groupes relativement homogènes. Dans sa classe, à l'école Wagner de Lille, elle fait le choix d'intégrer les enfants roms aux autres enfants relevant de l'intervention de la Clin et là où elle ne peut intervenir, le Casnav propose une mallette pédagogique aux enseignants accueillant des non-francophones.

Tout comme les fournitures de rentrée of-



Après les rituels, les enfants travaillent sur la structuration de l'espace. Odile transmet les consignes en français et valorise les réussites.

Dans la bibliothèque du voyage, les enfants s'émerveillent autour d'albums et chantent à partir d'un support illustré.



fertes par la mairie de Lille aux enfants roms, ces outils sont indispensables pour aider les enseignants et donner le sentiment aux familles que des actions structurées sont menées : « *Ce départ est primordial. Si l'enfant est mis au fond de la classe je me dis « C'est mal parti »* ». Pour l'enseignante, qui prend les enfants roms NSA (non scolarisés antérieurement) 2 jours complets à Wagner « *la Clin c'est comme une 2ème classe* ». Le choix de l'IEN de Lille 1 ouest, Maryse Humbert, de répartir les enfants roms au plus près de leurs lieux de résidence, comme à Boufflers, a favorisé leur intégration.

DES VILLAGES D'INSERTION

Aurélié Bonte, éducatrice en charge de la scolarisation des Roms à l'Areas⁽⁴⁾ travaille dans le cadre du *Dispositif de réussite éducative* de la mairie de Lille. Jouant un rôle d'interface entre les familles et les institutions, en partenariat avec tous les services sociaux de justice et de santé, Aurélié signale de nouveaux campements à l'Aset, trouve des solutions d'hébergement grâce à l'Afeji⁽⁵⁾, participe aux évaluations du Casnav ou encore intervient auprès de familles des enfants de Clin. L'an passé, elle a traité près de 90 dossiers d'enfants roms. Alors oui, dit-elle au sujet de la scolarisation, une fois les rouages administratifs franchis et les réticences des familles vaincues :

« *quand ça marche, ça marche !* ». Pour preuve, suite au gel des expulsions de la mairie de Lille, Aurélié a constaté un regain d'assiduité.

Mais, selon la préfecture, les expulsions ont fait passer le nombre de Roms sur l'agglomération de 1 300 en mai à 900 à la rentrée. Selon Michel-François Delannoy, maire de Tourcoing et 1er vice-président de la Communauté urbaine, les élus ont pris la mesure de la situation et ont tout mis en œuvre pour assurer aux familles des conditions de vie dignes. Fin 2008 la Communauté urbaine a co-financé avec l'État quatre Villages d'insertion (mobile-home) sur des espaces aménagés. Trop peu sans doute mais pour l'écu les collectivités locales ne peuvent pas tout prendre en charge. Aujourd'hui, les 87 per-

sonnes logées en villages d'insertion peuvent notamment bénéficier de l'aide sociale et scolariser les enfants. Un premier projet d'habitat collectif pouvant accueillir 10 familles de façon pérenne devrait prochainement voir le jour à Tourcoing.

Vincent Martinez et Pierre Magnetto

- (1) Association pour la scolarisation des enfants tsiganes dépendant de l'enseignement catholique
- (2) Centre d'aide à la scolarisation des nouveaux arrivants
- (3) Classe d'initiation pour enfants non-francophones primo-arrivants
- (4) Association régionale d'étude et d'action sociale auprès des gens du voyage et des roms migrants
- (5) Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle

Roms : un peuple migrant

Seulement 2 à 4 % des Roms sont nomades. Les Roms étrangers résidant en France sont des migrants essentiellement originaires de Roumanie, de Bulgarie et de l'ex-Yougoslavie qui ont fui la misère et les discriminations.

Certains pays, dont la France, limitent la libre circulation des citoyens des nouveaux États membres dans l'espace Schengen jusqu'en 2014. Bien qu'Européens, les Roms ne bénéficient que d'un visa touristique de 3 mois. La circulaire du ministère de l'intérieur du 5 août enjoignant aux préfets d'engager « *une démarche systématique de démantèlement des camps illicites, en priorité ceux des Roms* » souligne le bien-fondé des rappels à l'ordre de l'ONU, du pape, de l'Union européenne ou du vote du parlement européen sur la politique discriminatoire menée par le gouvernement.

Selon l'association *Romeurope*, seulement 10 % des enfants Roms parviennent à s'inscrire dans une école française et 2/3 abandonnent leur scolarité en cours d'année malgré le code de l'éducation qui précise que « *l'instruction est obligatoire pour les enfants des 2 sexes, français et étrangers, entre 6 ans et 16 ans* ». La scolarisation est souvent entravée par la grande précarité des familles qui vivent dans des bidonvilles, en périphérie des villes, sous la menace d'une expulsion policière.



RASED : LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES EN APPELLENT A L'OPINION PUBLIQUE

Le 30 août dernier, les associations professionnelles d'enseignants spécialisés et de psychologues scolaires (Afpén, Fname, Fnaren) ainsi que les organisations syndicales (Cgt Educ'Action, Se-Unsa, Sgen-Cfdt, Snudi-Fo, SNUipp-FSU) se sont de nouveau réunies pour décider d'actions dès la rentrée.

Elles ont pris acte de la décision du ministère de suspendre *sine die* le groupe de travail sur la question des formations spécialisées ainsi que de la baisse plus qu'alarmante des départs en formation. De plus, la réforme de la formation initiale questionne sur le devenir des formations spécialisées et les moyens attribués à la formation continue sont quasi nuls.

Dans un communiqué publié le 2 septembre, elles cherchent à informer et alerter l'opinion publique sur le devenir des RASED. Elles prévoient par ailleurs d'adresser une lettre au ministre pour exiger des clarifications et d'interpeller les parlementaires dans le cadre de la préparation du budget.

Dans cette rentrée de mobilisations sociales dans tous les secteurs, la question de la prise en compte des difficultés scolaires est, pour le SNUipp, indissociable de celle des moyens et des personnels nécessaires pour un service public de l'éducation nationale de qualité, au service de la réussite de tous les élèves.

LA MANIFESTATION DU 7 SEPTEMBRE



VU
SUR
snuipp.fr

La journée de grève et de manifestations du mardi 7 septembre, a rassemblé plus de 2,5 millions de personnes en France. Reportage dans le cortège parisien en vidéo sur www.snuipp.fr

LU
SUR
snuipp.fr

CANTINES DU NOUVEAU DANS LES MENUS

Des recommandations relatives à la composition des menus dans la restauration scolaire devraient être applicables au 1er janvier 2011. Elles obligent les cantines à servir plus de produits frais et à limiter les produits trop gras, trop salés, trop sucrés.



NUMÉRIQUE DES ANNONCES À VENIR

Le ministre indique, une fois encore, que des annonces importantes et ambitieuses sont à l'étude. Alors que les écoles françaises sont sous équipées par rapport à la moyenne européenne, la question du financement divise ministère et collectivités locales. L'AMRF demande un 2ème plan pour les écoles rurales.

HANDICAP UN ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS PRÉCAIRE

Voici 7 ans que l'éducation nationale est en charge de la gestion de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et rien n'a bougé. Plus de 20 000 « équivalents temps plein » sont employés à cette mission. Aucune professionnalisation des personnels, ni pérennisation de ce service n'ont vu le jour.

DIPLÔME DU BREVET LES NOUVEAUTÉS POUR 2011

Après les validations en langue vivante et en informatique, une épreuve d'histoire des arts devient obligatoire pour obtenir le diplôme national du brevet

(DNB). La maîtrise des 7 piliers du socle commun devient également exigible.

MALI « UN CAHIER, UN CRAYON »



« Un cahier, un crayon pour les enfants du Mali », c'est le thème de la 10ème rentrée solidaire organisée par *Solidarité laïque*, la MAE et la MAIF. Une collecte de fournitures scolaires qui se déroule jusqu'au 30 novembre prochain.

MÈRE DE 3 ENFANTS LE GOUVERNEMENT RABOTE

Dans son discours du 8 septembre sur la réforme des retraites, Nicolas Sarkozy avait annoncé un nouveau recul sur les mères de 3 enfants. L'amendement proposé par le gouvernement reste toutefois très flou. Le SNUipp a écrit une lettre au gouvernement pour demander de clarifier ses intentions.

PEMF LE SNUIPP LANCE UNE ENQUÊTE

Malgré la confirmation de leurs missions de formation, il s'avère que les PEMF sont essentiellement sollicités pour l'accompagnement des PES (professeurs des écoles stagiaires) ce qui limite leur possibilité de s'investir dans le travail de recherche et de formation initiale. Afin d'établir un bilan, le SNUipp a lancé une enquête nationale sur le sujet.

RYTHMES UN FORUM OFFICIEL EN LIGNE

Les travaux de la *Conférence sur les rythmes* sont lancés. Un forum de discussions est ouvert sur un site dédié depuis le 13 septembre; des conférences régionales se tiendront avant Noël; le comité de pilotage débute ses auditions.

POUR L'ÉCOLE, IL NE FAUT PLUS SE PRIVER!

Les restrictions budgétaires prennent une réalité bien inquiétante dans les écoles à cette rentrée. Une situation confirmée par l'inspection générale et une raison supplémentaire pour les enseignants de se mobiliser le 23 septembre.

Cette rentrée n'est décidément pas comme les autres. À peine une semaine après l'arrivée des élèves dans les classes, 60 % des enseignants du premier degré étaient en grève le 7 septembre. La réforme des retraites était bien sûr le maître mot de la mobilisation mais les conditions qui sont faites aux écoles étaient elles aussi bien présentes dans les têtes des enseignants. « *Pour l'école, il ne faut pas se priver* », disaient les banderoles avec lesquelles certaines ont été pavées, une déclaration pour dénoncer les attaques massives auxquelles elle doit faire face. Suppression de 16 000 postes à la rentrée et déjà autant en prévision pour 2011, 3 000 postes ouverts au concours l'an prochain contre 7 000 cette année, non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux alors que près de 12 000 enseignants du 1er degré s'en iront cette année, réduction du nombre d'emplois aidés, affaiblissement des RASED, renoncement à la scolarisation des moins de 3 ans... la situation n'a jamais été aussi tendue. Le SNUipp l'a dit en cette rentrée mais, fait plus rare, l'inspection générale est venue confirmer ses dires dans un rapport (lire ci-après). Son constat fait état des dys-



Le *Berry Républicain* évoque les occupations d'écoles par les parents d'élèves furieux des 3 fermetures à Graçay

fonctionnements déjà dénoncés dans les écoles : en terme de crédits de fonctionnement ou de suppressions de postes, les seuils d'alerte sont atteints. Pour le SNUipp qui a appelé à une rentrée offensive, il est urgent de revenir sur ces orientations catastrophiques pour l'avenir de l'école et des élèves. Il demande instamment au ministre de l'éducation l'abandon des suppressions de postes pour 2011.

Lydie Buguet

UN RAPPORT À DOUBLE DÉTENTE

Le rapport de l'inspection générale intitulé *Synthèse sur la préparation de la rentrée scolaire 2010* n'avait pas vertu à être rendu public. Il faut dire que les rapporteurs ne mâchent pas leurs mots, eux qui estiment que les restrictions budgétaires « *vont créer des tensions et préparent assez peu l'avenir* ». Ils relèvent qu'en cette rentrée les inspecteurs d'académie ont été obligés d'utiliser la dotation pour compenser la perte des décharges des écoles à 4 classes effectuées

auparavant par les PE2, mais aussi les EVS, les emplois administratifs dans les inspections académiques, les dépenses de formation, les crédits de fonctionnement. Mais les rapporteurs qui n'ont pas pour but de critiquer les choix du gouvernement cherchent des solutions à ces manques de moyens. Ils mettent par exemple en cause l'efficacité pédagogique des petites structures... tout en pointant leur coût élevé. Autre levier préconisé : le nombre d'élèves par classe...

ÉVALUATIONS : RÉVISION DU CODAGE DES NOTES

C'est une des principales demandes du SNUipp concernant les évaluations CE1 et CM2. Le ministre Luc Chatel s'est engagé, lors d'un entretien avec la FSU le 14 septembre, à revoir le système de codage des réponses aux items des évaluations.

« *Cela devrait permettre d'avoir une analyse plus fine des résultats des élèves et de faire apparaître des réussites partielles* » a souligné le secrétaire général du SNUipp à la sortie du ministère. Le système binaire qui consiste à noter les réponses aux items simplement comme entièrement bonnes ou entièrement mauvaises, ne permet pas aujourd'hui de définir la nature des difficultés rencontrées par les élèves. Le SNUipp souhaite un système de codage plus fin mais qui ne complexifie pas la tâche des enseignants. Il devra tenir compte des niveaux d'acquisition et avoir aussi pour l'enseignant une valeur diagnostique permettant une adaptation des pratiques aux cas individuels.

REVUE DE PRESSE

AMIENS : 3 FERMETURES EN ZEP

Avec 3 fermetures de classes confirmées en ZEP « *La situation sera très difficile à gérer pour les enseignants* » déplore Manuella Lalouette du SNUipp au *Courrier Picard*. Même consternation chez les parents d'élèves : « *on parle du réseau ambition réussite [mais] là on est plutôt dans l'ambition « échec et mat »* ».



CLASSES SURCHARGÉES EN INDRE-ET-LOIRE

« *Beaucoup de classes comptent des effectifs à 30 élèves, voir plus* » explique Paul Agard du



SNUipp à la *Nouvelle République* qui rend compte des mobilisations le jour de la rentrée. Il y a au moins une quinzaine de situations qui devraient imposer une ouverture mais « *on arrive à épuisement des moyens* ».

Fonctionnaires stagiaires : certifications langues et informatique repoussées

Lors du CTPM du 7 juillet dernier, les organisations syndicales dont la FSU ont demandé le report ou le retrait des certifications en langues et en informatique, exigées pour être nommé fonctionnaire stagiaire. Le ministère a finalement repoussé d'un an, jusqu'en 2012, l'obligation de détenir les certificats de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et en informatique et Internet (C2i2e). Le ministère de l'enseignement supérieur, chargé de fixer les conditions d'attribution de ces certifications a donc une année transitoire pour mettre en place les formations nécessaires.

CRPE : plus sélectif que médecine !

Alors que le nombre de places au concours de professeur des écoles a été divisé par 3 en 5 ans, le nombre de candidats avait peu diminué. En 2010, ils étaient plus de 40 000 étudiants à se présenter au CRPE pour 7 000 places offertes, soit un poste pour plus de 6 candidats. Avec seulement 3 154 postes au concours 2011, les possibilités d'accéder au métier d'enseignant se restreignent pour de nombreux étudiants alors que dans le même temps, ils doivent entamer une année supplémentaire d'études non rémunérée en cycle master, qui plus est, dans des parcours mal définis. De quoi en décourager plus d'un ! Cette diminution drastique du nombre de places au concours aura évidemment pour conséquence la suppression de milliers de postes d'enseignants à la rentrée 2011.



Gilles Baillat
président de
la CDIUFM,
directeur de
l'IUFM de
Champagne
Ardennes

QUEL AVENIR POUR LES IUFM ?

À quoi sont confrontés les IUFM à cette rentrée, avec la mise en place des masters pour la formation des enseignants ?

Il faut tout d'abord rappeler que les IUFM ont proposé ou participé à la proposition de plus de 700 masters, dont un nombre important en direction d'étudiants se destinant au métier de professeur des écoles. Ces derniers masters sont le plus souvent portés par les IUFM et sont aujourd'hui dans leur phase de mise en œuvre. Il ne faut pas se le cacher, cette mise en œuvre est difficile : l'organisation des stages de

STAGIAIRES PLUS OU MOINS ACCOMPAGNÉS

L'enquête réalisée par le SNUipp auprès des sections départementales montre que dans quatre-vingt-quatre départements, les stagiaires ont été accueillis dans les classes de maîtres formateurs ou de maîtres d'accueil. Dans douze départements, en revanche, ils sont en responsabilité de classe dès la rentrée. C'est le cas en Corse, dans les départements de l'académie de Grenoble et en Guyane, où ils prennent la classe à temps plein. Ils sont en responsabilité partielle dans les Pyrénées-Atlantiques, en Moselle, dans le Haut-Rhin ou encore le Var. La rentrée ne s'est pas faite sans craintes ni difficultés. En Seine-Saint-Denis, par exemple, cent soixante stagiaires ont pris la classe le jour de la rentrée, faute de maîtres

formateurs en nombre suffisant et en raison du grand nombre de postes restés vacants. Pour Stéphanie qui a fait sa rentrée en CM1 à Pantin « *c'est moralement difficile. Les deux jours d'accueil dans la circonscription avant la rentrée, ne remplacent pas une année de formation* ». Mais elle a pu, heureusement, compter sur une équipe solidaire pour démarrer l'année. Ce sont aussi des problèmes de logement que rencontrent les stagiaires, comme Elsa qui n'a trouvé comme autre solution qu'un mobile home dans un camping à Asnières-sur-Oise. En réponse aux sollicitations du SNUipp, le ministère a décidé d'organiser une réunion de travail sur la situation des professeurs stagiaires.

Aline Becker



pratique accompagnée ou en responsabilité se heurte à la faiblesse des moyens que peuvent y consacrer les services académiques. Les situations divergent donc fortement d'une académie à l'autre et il reste encore difficile de faire aujourd'hui un bilan national précis de la réalité de cette mise en stage.

Quelle place les IUFM gardent-ils dans la formation continue ?

Cette place reste fondamentale en ce qui concerne la formation des professeurs des écoles fonctionnaires sta-

giaires. Dans la plupart des académies, ces derniers bénéficieront de retours en formation à l'IUFM. Pour le reste de la formation continue, il est clair que les IUFM continuent à disposer de ressources pédagogiques leur permettant de proposer des formations à l'ensemble des enseignants. Il est cependant à craindre que ce potentiel ne soit pas toujours utilisé dans la mesure où les contraintes financières (remplacements et coûts des déplacements des personnels) vont peser sur les plans de formations.

DIRECTION L'ADIEU AUX EVS

Les emplois d'aide à la direction des écoles sont touchés par les restrictions budgétaires.



Dans plusieurs départements les inspecteurs d'académie viennent d'annoncer qu'ils ne renouvelleront pas les emplois d'EVS qui arrivent en fin de contrat. Les coupes seraient à terme de 80 dans la Drôme, 160 en Haute-Savoie, 357 dans les Bouches-du-Rhône, 120 dans l'académie de Besançon. Même annonce dans le Haut-Rhin ou le Var. Outre les diverses tâches qu'ils remplissent dans les établissements avec les équipes, ces EVS ont pour mission d'assister les directrices et directeurs pour tout ce qui concerne le travail administratif. Ces « aides à la direction » figuraient dans le protocole que le ministère avait proposé à la signature en 2005. À la suite de quoi 50 000 EVS devaient être recrutés. Ce sont donc des milliers de postes qui sont en jeu. Une décision qui compromet l'avenir de

personnels qui comptaient sur une reconduction de contrat. Et pourtant, une enquête du SNUipp menée à l'issue du premier mouvement montre que cette année encore les directions attirent peu les enseignants. Sur 51 départements, 1 013 directions n'avaient pas été demandées dont 718 pour des écoles de 5 classes. Alors que le ministre a reconnu la nécessité d'améliorer le fonctionnement des écoles et de fournir aux directrices et directeurs une aide pour leurs missions, cette annonce apparaît de très mauvais augure.

Le SNUipp s'est adressé à Luc Chatel pour demander l'annulation de ces suppressions et réaffirmer sa demande de reconnaissance de ces emplois par la création de postes pérennes et statutaires.

Lydie Buguet

MUTATION SYSTÈME À REVOIR

Lettres ouvertes, pétition, audiences et camping sauvage devant le rectorat de Bordeaux : les « mutez-nous », un collectif de cinq mères de famille en attente de mutation dans l'académie, ont tout fait pour se faire entendre. Le rapprochement des conjoints devient de plus en plus difficile dans le contexte général de suppressions de postes. Pour 2010, le taux est de 65,3 % au niveau national mais il tombe à 25 % pour des départements très demandés comme les Pyrénées-Atlantiques, bien loin des 100 % de satisfaction visés par le ministère.

Pire, les dispositions récentes, comme le plafonnement à 3 ans des points pour séparation, génèrent de nouvelles injustices. Les procédures dites « manuelles » d'ineat-exeat se réduisent en raison de la gestion académique des personnels. Transparence, équité et amélioration de l'efficacité du système seront les axes défendus par les élus du SNUipp lors des prochaines instances paritaires.

Philippe Miquel



AVS : A MINIMA

Les contrats des AVS « assistants d'éducation » devraient être reconduits. Le conditionnel est de mise en ces temps où les budgets des inspections académiques ne suffisent plus à financer les engagements de l'État. Concernant les contrats aidés « AVS », c'est le statu quo. Pourtant la situation n'a rien de réjouissant. Alors que le nombre d'AVS s'est stabilisé l'an passé autour de 20 000 équivalents temps plein, le nombre d'enfants accompagnés a continué, lui, à augmenter. En Loire-Atlantique, l'inspection académique a admis qu'elle était amenée à revoir à la baisse les demandes en accompagnement des notifications de la MDPH.

FRAIS DE DÉPLACEMENTS EN PANNE

Dans toutes les académies, les budgets de fonctionnement sont revus à la baisse. Conséquence directe : l'administration est parfois dans l'impossibilité de rembourser les frais de déplacements des personnels pour les animations pédagogiques. C'est déjà le cas dans l'Ain, dans le Gard, en Saône-et-Loire, dans le Tarn-et-Garonne et dans l'Yonne... Le SNUipp exige le remboursement de ces frais. À défaut, il s'oppose au caractère obligatoire des animations pédagogiques.

LIVRET DE COMPÉTENCES

Le livret personnel de compétences entre en application. La circulaire du 18 juin 2010 généralise le livret expérimental de 2009. Elle maintient les trois paliers (CE1, CM2 et fin de scolarité obligatoire) et les compétences à valider. Un double objectif est mis en avant : évaluer et valider le socle commun et permettre des remédiations notamment dans le cadre du PPRE.

La circulaire précise que la validation d'une compétence peut se faire à tout moment et relève d'une décision du conseil des maîtres. Pour consolider le lien avec les familles, le livret doit être expliqué aux élèves et aux parents. Dans les faits, le caractère binaire de la validation reste problématique. Alors qu'il est obligatoire, aucun outil pédagogique, ni temps de concertation n'est prévu pour mettre en place ce nouveau livret. Imposé sans concertation, il interroge sur la place et le rôle des évaluations.



L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DES INÉGALITÉS

Les inégalités sociales débordent l'école. Celle-ci a-t-elle les moyens pédagogiques, matériels et budgétaires de relever le défi ? Fsc ouvre le dossier.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet,
Michèle Frémont,
Pierre Magnetto,
Philippe Miquel

« **L**es familles d'ouvriers qui habitaient le quartier il y a dix ans ont laissé la place à des populations touchées par le chômage et la précarité. La commune, une des rares du département à offrir des logements HLM, a vu reculer la mixité sociale », explique Corinne Gateau. Cette enseignante en petite section à Coulounieix-Chamiers en Dordogne, travaille au sein d'une équipe stable depuis plusieurs années. Elle assiste à la lente paupérisation d'une population locale frappée par un taux de chômage élevé touchant 26 % des ouvriers et 33 % des employés, marquée par l'arrivée de familles en difficulté venues se loger dans cette « banlieue » de Périgueux d'à peine plus de 8000 habitants. Les effets de cette situation, Corinne et ses collègues les mesurent tous les jours avec des enfants qui arrivent le matin à l'école le ventre vide ou déjà tout fatigués par manque de sommeil (lire p.16 et 17). Les effets, c'est aussi l'absence de tenue de baignade pour la piscine, la bibliothèque municipale pendant la pause méridienne comme unique accès au livre en dehors de l'école, l'absence de sorties au théâtre ou aux musées pour entrer en contact avec la culture...

L'ÉCOLE NE PEUT PAS TOUT FAIRE TOUTE SEULE

Les situations ne sont pas toujours aussi

extrêmes, mais les inégalités passent forcément la porte de l'école. Certes, inégalités sociales ne riment pas forcément avec pauvreté. Pour définir cette dernière la statistique retient des critères précis. Mais que dire de l'élève qui commence sa journée à la garderie et la termine à l'étude parce que les deux parents travaillent loin ? Que dire de l'élève dont la famille vit juste au-dessus du seuil de pauvreté et que l'on confie à la bonne garde de la télévision ? Ou encore de ces élèves en manque de soins ?

Surmonter les malentendus, sortir des implicites, aider l'élève et parfois ses parents à prendre conscience des enjeux.

D'évidence, l'école ne peut tout faire à elle seule. Certes, depuis Jules Ferry elle a beaucoup évolué sur le chemin de la démocratisation, sur celui de la prise en compte de la difficulté. Mais, faute de s'être adaptée, elle reste confrontée à ce noyau de 15 % d'élèves en difficulté à l'issue de l'élémentaire et de 140000 jeunes sortant chaque année du système éducatif sans diplôme et, ne parvient pas à stopper la

machine de reproduction des inégalités sociales. « Les catégories sociales les moins favorisées représentent 84 % des élèves en difficulté alors qu'ils constituent la moitié des jeunes qui suivent un enseignement général » note l'observatoire des inégalités (lire p.18).

Les leviers qui permettraient d'amortir le choc ne manquent pas. Bien entendu il y a celui des moyens. Et là, il est certain que la chasse aux postes d'enseignants ouverte par l'éducation nationale constitue un lourd handicap. Selon un récent rapport de



l'inspection générale, cette politique que le gouvernement entend poursuivre « *prépare peu l'avenir* » (lire p.11). Bien au contraire, elle entérine plutôt l'idée que l'institution a renoncé à l'objectif de démocratisation et de réussite de tous les élèves.

UN GRAND DÉBAT POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE

Mais les moyens ne suffisent sans doute pas pour aider l'école à dépasser les inégalités sociales. Dans une tribune consacrée à l'accès des jeunes issus des milieux défavorisés aux grandes écoles et parue dans *Le Monde* du 13 septembre, la sociologue Agnès Van Zanten estime que la France possède « *une école qui exclut de plus en plus d'élèves de milieux défavorisés au fur et à mesure de leur progression entre les niveaux d'enseignement* ».

Le système scolaire lui-même est en cause. Point de vue que partage et précise un autre sociologue, François Dubet (lire p.19). « *Notre hypothèse est que dans les sociétés dans lesquelles le diplôme détermine les trajectoires sociales, la compétition scolaire est plus forte et creuse les*

écarts » explique-t-il. Ces réflexions de chercheurs montrent à quel point l'école a besoin d'une réflexion pour repenser le système, en faire celui de la réussite de tous les élèves. Cela passe par des moyens (lire ci-dessous) mais aussi par l'instauration d'un climat serein, par du bien-être à l'école pour les élèves, pour leurs parents et enfin pour les enseignants.

Car, et c'est le troisième levier qui permet à l'institution d'assumer sa mission, le travail de ces derniers reste de prime importance. Au-delà des difficultés que souli-

gnent les enseignantes de Dordogne, il faut aussi savoir surmonter les malentendus, sortir des implicites, aider l'élève et parfois ses parents à prendre conscience des enjeux. Il faut éviter, comme le dit Stéphane Bonnery (lire p.16) que les élèves les plus éloignés de la culture scolaire ne confondent l'objectif réel des situations d'apprentissage avec les tâches formelles ce qui les conduit à passer à côté du but de leur apprentissage. Tout un défi qui demande un grand débat pour l'avenir de l'école.

Lutter contre les inégalités

L'école ne peut pas tout. S'attaquer aux inégalités, c'est avant tout favoriser la mixité sociale et développer une politique globale d'accès aux droits fondamentaux (santé, logement, culture, éducation). Mais l'école doit fabriquer de l'égalité. Le SNUipp se prononce pour la fixation d'un niveau minimum d'équipement pour chaque école et la mise en place d'un système de péréquation garanti par l'État. Il faut redonner moyens et dynamique à l'éducation prioritaire, aux RASED, permettre l'accueil des moins de trois ans à la maternelle, traiter la difficulté scolaire à l'intérieur de l'école dans le cadre d'horaires d'enseignement identiques pour tous. La question des contenus doit aussi être repensée : revenir à des programmes ambitieux visant à la construction d'une culture commune, rendre l'enfant acteur de ses apprentissages, pratiquer une évaluation au service de l'élève.



Chasser les malentendus

Les recherches en sciences de l'éducation ont décrit le processus qui conduit les élèves des milieux défavorisés à passer à côté des apprentissages.



L'équipe ESCOL de l'Université de Paris 8 s'efforce, depuis de nombreuses années, de comprendre comment se construisent les inégalités devant la réussite scolaire.

L'école échoue souvent à réduire l'écart entre les élèves des milieux favorisés et les autres et, d'après les chercheurs, elle contribue même parfois à les accroître par le biais de malentendus ou d'implicites.

Élisabeth Bautier* qui a beaucoup observé l'utilisation du langage dans les classes a décrit ces processus. Les mots peuvent s'insérer dans des niveaux de langage variés, familier ou expert, porter des références culturelles différentes. Tout dépend de qui les prononce, de l'endroit où on les prononce. Certains enfants ignorent ces concepts.

Pour elle, « les situations de communication dans les classes n'ont pas toujours les caractéristiques qui permettraient les apprentissages. »

Le problème : l'absence de distinction entre les échanges spontanés et ceux qui nécessiteraient plus de formalisme. La langue de l'enseignant qui reste relativement conviviale peut induire les élèves en erreur. Ceux de milieux sociaux favorisés qui ont l'habitude d'utiliser le langage pour apprendre et construire des savoirs repèrent

quand la situation de langage est de l'ordre du bavardage ou bien si c'est un moment de travail. Mais les élèves de milieux populaires peuvent penser qu'ils ont droit de dire ce qui leur vient à l'esprit. Résultat : certains travaillent, d'autres pas.

Stéphane Bonnery** a lui aussi étudié les dispositifs pédagogiques dans les classes pour comprendre les multiples brouillages qui conduisent des élèves à se retrouver en situation de « grande difficulté ».

Il constate, lui aussi, un décalage entre les élèves qui saisissent les savoirs scolaires qui constituent l'objectif « réel » et ceux qui se conforment aux tâches formelles tout en passant à côté du but d'apprentissage en jeu. « Certains colorient une carte quand d'autres apprennent à représenter les reliefs » pourrait-on résumer.

Pour les deux chercheurs, il est essentiel de démêler ce qui, dans le discours pédagogique et dans les situations d'apprentissage, va aider les élèves ou au contraire aggraver les inégalités.

*Le rôle des pratiques enseignantes dans les difficultés scolaires des élèves, in Recherche et formation, 2006

**Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques, La Dispute, 2007

UNE MAT AU PIED DES

L'équipe de la maternelle Eugène Leroy doit s'adapter à une population scolaire touchée par d'importantes difficultés sociales.

« Ici, les gens parlent de l'école des riches et de l'école des pauvres »

Pour Martine Hamana, directrice d'école maternelle à Coulounieix-Chamiers en Dordogne, cette vision un peu caricaturale traduit une réalité concrète. La commune de 9000 habitants située en banlieue de Périgueux présente en effet deux visages : sur les hauteurs un quartier résidentiel doté d'un petit groupe scolaire qui abrite une population plutôt aisée et, « en bas », une zone urbaine principalement composée de logements sociaux d'où est issue la population scolaire qui fréquente les 19 classes du groupe scolaire Eugène Leroy.

L'école maternelle, spacieuse, colorée, dotée d'un parc planté d'arbres, fait figure de havre de paix au milieu des immeubles défraîchis du quartier. « Il y a des parents qui dissimulent leur adresse pour contourner la carte scolaire » poursuit la directrice. La plupart des enseignantes des 6 classes de la maternelle sont en poste ici depuis longtemps. « C'est gratifiant. On sait pourquoi on est là » déclare Dominique Vacher, enseignante en petite section. « Ces enfants-là sont en forte demande par rapport à l'école et ils ont besoin de nous » précise sa collègue de la grande section, Catherine Geoffroy.

Mais l'ensemble de l'équipe constate une dégradation toujours plus grande des conditions de vie des enfants de l'école. « Les familles d'ouvriers qui habitaient le quartier il y a dix ans ont laissé la place à des populations touchées par le chômage, la précarité.

ERNELLE IMMEUBLES

La commune, une des rares du département à offrir des logements HLM, a vu reculer la mixité sociale. » ajoute Corinne Gateau, enseignante en petite section.

PAUVRETÉ ET EXCLUSION AU QUOTIDIEN

« La moitié des enfants arrive sans avoir pris de petit-déjeuner » témoigne Martine Hamana. Une centaine d'enfants parmi les 152 inscrits fréquentent la restauration scolaire. *« C'est souvent le seul vrai repas de la journée et la municipalité ferme les yeux sur quelques familles qui ne règlent jamais le montant des repas »* poursuit la directrice. *« Le manque de sommeil est une réalité, beaucoup d'enfants dorment avec les aînés qui se couchent tard, des tout petits sont dans les rues jusqu'à une heure avancée »* déclare Pascale Espalieu, enseignante en moyenne section.

« Pour la piscine, il faut avoir à disposition maillot, serviette car on sait qu'ils feront défaut à certains enfants » précise Catherine. Les enseignantes ont parfois l'impression que les parents démissionnent et qu'ils délèguent à l'école l'éducation de leurs enfants. Pourtant la plupart des mères de famille, sans emploi, sont disponibles. Pour Dominique *« la détresse sociale aboutit à une détresse psychologique : certaines familles n'ont plus d'horaires, plus de rythmes »*. *« On ne parle plus aux enfants, qui consomment massivement de la télévision »* ajoute Martine.

AGIR AUTOUR DE L'ÉCOLE...

La directrice souligne les efforts de la municipalité qui alloue 36 € annuels par enfant et finance les sorties scolaires. Par le biais d'un contrat éducatif local, les enfants ont accès à des activités culturelles et sportives pendant la pause méridienne et après l'école. Point noir : la bibliothèque municipale située devant l'école doit prochainement être déplacée en centre-ville.

Élisabeth Coupeau, représentante des parents d'élèves, n'a pas la tâche facile : *« la mixité sociale est une excellente chose, dans cette*



école, mon fils a appris des valeurs d'ouverture, de partage. Mais nous avons du mal à mobiliser les parents autour de l'école. L'an dernier seulement 4 sièges sur 12 étaient occupés au conseil d'école. Les parents baissent les bras et se sentent victimes de l'environnement. D'autres, pleins de bonne volonté, n'ont pas les moyens de s'investir ».

... MAIS AUSSI CHAQUE JOUR DANS LA CLASSE

Comment lutter contre les inégalités? Les enseignantes ne manquent pas de propositions même si elles sont unanimes à réclamer des effectifs allégés. Pour Catherine *« en maternelle, les enfants n'ont pas conscience du*

handicap social, il faut en tirer les richesses : mettre en place des activités d'entraide, d'écoute, d'acceptation de la différence ». L'équipe organise une collation dès l'accueil du matin avec le souci d'éviter la stigmatisation de certains élèves.

Martine met l'accent sur l'ouverture culturelle : *« nous faisons le maximum de sorties : musées, théâtre, concerts... »*. Une grande place est donnée à l'apprentissage du langage, de préférence en petits groupes. Les horaires d'aide personnalisée y sont consacrés mais aussi l'intervention du RASED *« fort heureusement au complet. »* Pourtant Dominique reconnaît : *« les protocoles d'évaluation qu'on nous propose sont en décalage complet avec la réalité de nos élèves »*.





PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS EN FRANCE

La pauvreté se définit en premier lieu sous l'angle du revenu. Pour l'Union européenne, le seuil de pauvreté dite monétaire se situe à 60 % du revenu médian* (en France, autour de 900 euros pour une personne seule). Sur cette base, notre pays comptait en 2007 (dernier chiffre connu) 8 millions de pauvres soit 13,7 % de sa population. Mais la pauvreté a une réalité plus complexe. Dans un rapport daté de 2009, le Haut commissariat aux solidarités actives définit ainsi 29 indicateurs témoins du degré d'exclusion sociale : accès aux logements sociaux, à la santé, sortie du système scolaire sans qualification, surendettement... La « *pauvreté en conditions de vie* » toucherait 12,2 % des ménages français (chiffres 2007).

Au-delà de ce noyau dur de pauvreté, les inégalités sociales affectent en profondeur la société française ; le lieu de résidence est un élément déterminant ; les zones urbaines sensibles comptent 1 jeune au chômage sur quatre et affichent un taux de pauvreté monétaire de 33 % (contre 12 % hors ZUS).

Dans les régions Nord Pas-de-Calais ou Languedoc-Roussillon, un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté (contre 12 % en Alsace). En matière d'accès à la culture, des disparités criantes se font jour selon le niveau d'étude, la catégorie socio-professionnelle : 67 % d'ouvriers reconnaissent n'avoir lu aucun livre dans l'année pour 17 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. Seulement 25 % des personnes à faible niveau de diplôme disposent d'une connexion Internet contre 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

*revenu calculé tel que 50 % de la population touche plus, 50 % moins.

Sources : Niveau de vie et pauvreté en France, INSEE 2007
Rapport 2009 du Haut commissariat aux solidarités actives www.rsa.gouv.fr
Ministère de la culture et de la communication : chiffres clé 2009 : www.culture.gouv.fr

L'ÉCOLE NE DONNE PAS LES CLÉS

La variété des dispositifs mis en place n'a pas permis à l'école de se défaire de son rôle de sélection des élites.

Un chiffre qui ne change guère : « *les catégories sociales les moins favorisées (enfants d'ouvriers, d'employés et des sans activités) représentent 84 % des élèves en difficulté alors qu'ils constituent la moitié des jeunes qui suivent un enseignement général* » selon l'Observatoire des inégalités. Il faut dire que l'école de la République a longtemps fonctionné à deux vitesses. En effet, l'école de Jules Ferry, le système primaire, s'est constitué en parallèle du cursus « *lycée* » des enfants de la bourgeoisie (le « *petit lycée* » commençait à 6 ans). Seulement quelques élèves « *brillants* » pouvaient prétendre à des bourses leur permettant de changer de filière.

L'unification du système se dessine dans les années soixante avec l'accès en sixième de tous les élèves (fin progressive des classes de certificats d'études), puis avec le collège unique à partir de 1975. Pour autant, cette unification n'a pas supprimé les inégalités scolaires, les mécanismes de la « *reproduction* » restant très puissants.

De fait, c'est le modèle académique du lycée - ses contenus d'enseignement, son fonctionnement pédagogique, ses attendus culturels - qui a été maintenu et ce au détriment des jeunes des classes populaires. Ces derniers, après avoir rempli le plus souvent les classes de perfectionnement dans les années 1970, restent confrontés à l'échec scolaire. Les inégalités aujourd'hui se lisent dans le taux de redoublement. Comme le pointent les comparaisons

internationales, en France, 40 % des 15 ans ont au moins un an de retard. Mais du côté des jeunes de milieux populaires ou défavorisés, dès l'entrée en 6ème, c'est 45 % d'entre eux qui sont déjà en retard. Ces jeunes sortent du système scolaire sans qualification (42 000), sans diplôme (140 000), ou avec des orientations moins ambitieuses.

Les tentatives pour corriger et rendre plus juste le système scolaire se sont multipliées à travers l'adaptation scolaire (RASED, SEGPA-EREA) et les zones d'éducation prioritaire. Mais, depuis plus de 30 ans, la politique de compensation, – « *donner plus à ceux qui ont le moins* » – peine à prouver son efficacité. Mauvaise utilisation des moyens, diront certains, mais les dispositifs ont été souvent modifiés, jusqu'à la création des RAR et RRS et des parcours d'excellence, sans améliorer la mixité sociale. Or « *l'échec relatif de l'éducation prioritaire est plus social et politique que pédagogique* ». Les projets d'établissement montrant les capacités d'adaptation des équipes éducatives ne suffisent pas » à empêcher les familles d'adopter des stratégies d'évitement et l'éducation prioritaire devient « *une politique à destination d'un public spécifique et peu informé* ».

*Patrice Caro, Rémi Rouault, *Atlas des fractures scolaires, une école à plusieurs vitesses*, éditions Autrement, 2010

« IL FAUT TUER L'ÉLÈVE IDÉAL »

Inégalités sociales, culte du diplôme, redoublement... François Dubet livre ses réflexions sur la fabrique des inégalités scolaires.

Dans votre livre vous comparez les inégalités sociales des pays occidentaux aux inégalités scolaires. Comment s'en sort la France ?

En règle générale, dans toutes les sociétés, les inégalités sociales passent dans l'école, les enfants de milieux favorisés ont de meilleurs résultats scolaires. Mais, si on excepte les pays scandinaves qui ont peu d'inégalités scolaires et sociales, les effets des inégalités sociales sur les inégalités scolaires varient sensiblement selon les pays. Au Canada où les inégalités sociales sont relativement fortes, l'écart entre les inégalités scolaires est plus étroit. La société française, qui est relativement peu inégalitaire, est au contraire marquée par de fortes inégalités scolaires. Les enquêtes internationales PISA ont montré le grand écart de performance entre les bons et les mauvais élèves.

Comment expliquer ce décalage français ?

Les explications ne sont pas simples. Il existe deux grandes familles de facteurs, les premiers externes à l'école. Notre thèse c'est que dans les sociétés dans lesquelles le diplôme détermine les trajectoires sociales, la compétition scolaire est plus forte et creuse les écarts. En France, on anticipe le destin social des élèves à partir de leur niveau scolaire dès 15 ans. Il ne faut pas s'étonner que les plus en difficultés décrochent et refusent de « jouer » plus longtemps. On peut avancer plusieurs explications. Et la principale est le niveau des attentes de la société envers l'école. Historiquement, la France républicaine s'est faite par l'école, la dignité sociale s'est donnée par l'école. Aujourd'hui on attend toujours plus de cette institution: la société est multiculturelle, l'école doit forger la nation, le taux d'obèses augmente, elle doit éduquer à la nutrition, l'incivilité fait rage, elle doit valoriser le vivre ensemble, elle doit donner un em-

ploi à tous... Dans le même temps, il reste difficile de la réformer d'autant qu'elle apparaît comme un monument historique.

Si le système est aussi construit, quelle marge reste-t-il aux enseignants ?

Les facteurs sont aussi internes. L'école s'est massifiée mais elle n'a pas renoncé, dans ses manières de faire, à son élitisme, à un classement implicite des élèves par le niveau d'échec. Les programmes, les méthodes, les exigences n'ont pas beaucoup changé. Et c'est devenu aujourd'hui ingérable. L'enseignement marche bien pour les bons élèves mais il est très peu efficace pour les autres. Le fonctionnement de l'école pose des problèmes. On peut avancer plusieurs explications: le calendrier scolaire, les méthodes... Le taux de redoublement est de ce point de vue une aberration. Cette exception française qui a fait la preuve de son inefficacité est une caricature du classement des élèves dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, la suppression des IUFM arrive au plus mauvais moment. L'école a de plus en plus besoin d'enseignants professionnalisés.

Comment l'école primaire se situe-t-elle dans le système ?

L'école primaire crée de très grandes inégalités de résultats. Ces lacunes initiales se creusent par la suite au collège. Autrefois, beaucoup d'enfants arrêtaient après le certificat d'études et leurs lacunes restaient des hontes personnelles sans trop de conséquences sociales. Pour le primaire, la réforme Darcos est catastrophique. Les 4 jours de classe par semaine se traduisent par 140 jours de classe dans l'année contre 180 dans les pays plus justes et plus efficaces. D'un point de vue international, les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux qui proposent un travail scolaire in-



Entretien avec

François Dubet

sociologue, professeur à l'Université de Bordeaux 2, auteur avec Marie Duru-Bellat et Antoine Véro tout de Les sociétés et leur école, Seuil

dividualisé. Ils prennent les élèves tels qu'ils sont pour les faire réussir. En France, il existe un élève idéal et on classe et on range en fonction de cet idéal. Ensuite, on met du soutien pour les plus faibles, sans croire réellement que cela aura un effet. Les dernières réformes marquent une forme de renoncement. On crée des dispositifs d'excellence pour ceux qui s'en sortent, les internats par exemple, mais pour les autres ? Il est nécessaire de prendre conscience de la gravité des conséquences. Ces inégalités scolaires sont des problèmes sociaux en devenir.

RECHERCHE : MENACES SUR L'INRP

Le 17 septembre, le conseil scientifique et le conseil d'administration de l'INRP sont convoqués pour examiner les orientations retenues par les tutelles concernant l'évolution de l'INRP et la procédure choisie pour les mettre en œuvre. Ce qui est en préparation est tout simplement la disparition de l'INRP sous couvert d'une intégration à l'École normale supérieure de Lyon. « Perte de l'identité de l'INRP, abandon de la tutelle Éducation nationale, abandon du musée national de l'éducation », les personnels manifestent leur opposition au projet dont le principal objectif est la récupération des postes attachés à l'INRP (41 postes à temps plein et un peu plus de 16 demi-postes). L'ENS, qui forme des agrégés, est-elle à même de se pencher sur l'école primaire? D'assurer le transfert entre le terrain et la recherche? L'INRP est actuellement le principal lieu permettant d'associer les enseignants à la recherche. Est-ce encore trop? L'intersyndicale de l'INRP (CGT, FSU, Sgen-CFDT, UNSA-Education) s'adresse au ministre pour lui faire part de ses inquiétudes et pour lui demander que la refondation annoncée soit une opportunité « pour approfondir les missions de l'INRP et pour repenser les priorités scientifiques en cohérence avec la recherche en éducation ».

L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE 2010 DU SNUIPP



Du 22 au 24 octobre le SNUipp organise sa 10ème université d'automne à La Londe dans le Var. Retour sur l'édition 2009 en vidéo sur www.snuipp.fr.



LU
SUR
snuipp.fr

NON ENSEIGNANTS VERS LA DUALISATION DES SYSTÈMES SCOLAIRES

Entretien avec Maurice Tardif, sociologue de l'Université de Montréal auteur avec Louis Levasseur de « la division du travail éducatif » (PUF, 2010). Dans cet ouvrage, les deux chercheurs analysent les effets du poids grandissant des personnels non enseignants dans l'éducation qui se traduisent par la coexistence « de deux types d'offre pédagogique ».



MALLE AUX ÉCRITURES LANCEMENT DU CONCOURS 2010



La malle aux écritures, tel est le thème du concours annuel proposé aux écoles. Les classes peuvent s'inscrire jusqu'au 30 novembre 2010. Le concours est

organisé par le SNUipp, la BnF, la Ligue de l'Enseignement, le Café Pédagogique, les éditions L'École des loisirs, ainsi que le Réseau des Villes Éducatrices.

NUMÉRIQUE UNE BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE POUR ENFANTS

La Bibliothèque nationale de France ouvre une bibliothèque numérique pour les enfants, un site pour les enfants, leurs parents et leurs enseignants des enfants. Les visiteurs y trouveront des ressources et des outils pour découvrir, s'étonner, fabriquer, communiquer.

ARTS PLASTIQUES LA GRANDE LESSIVE

Pour la prochaine édition de la Grande Lessive, le 21 octobre, les inscriptions sont ouvertes. Le principe est simple, un fil, des pinces en linges et une feuille de format A4. Cette manifestation a réussi maintenant dans plus de 40 pays, à « tisser des liens entre les personnes grâce à l'art, à modifier les regards, à associer des générations et des destins différents ». Parvenir à échanger grâce à la pratique artistique, quelle belle ambition!

MATHS ET LOGIQUE UN CHAMPIONNAT POUR LES ÉCOLES

La fédération française des jeux mathématiques organise son 25ème championnat international des Jeux mathématiques et logiques. Les classes doivent s'inscrire avant le 31 décembre pour que soient mis en place, dans le cadre scolaire, éliminatoires et quarts de finale. Les qualifiés concourent ensuite individuellement pour une finale à la Cité universitaire internationale à Paris fin août.

NÉOPASS AIDE EN LIGNE POUR RENTREZ DANS LE MÉTIER

L'INRP met en ligne un site à destination des enseignants débutants et des formateurs. Les activités de classe, filmées, y sont décortiquées et analysées par des enseignants et des chercheurs. Au cours des mois à venir, le site sera pourvu de thèmes intéressant le premier et le second degré.

DÉMOCRATIE LES ENFANTS FONT LA LOI

La 17ème session du Parlement des enfants se tiendra au Palais Bourbon le samedi 28 mai 2011. Les classes de CM2 (une par circonscription électorale) sont invitées à rédiger un projet de loi et à élire un député junior qui participera à cet événement. Les inscriptions se font auprès de l'inspection académique jusqu'au 12 novembre prochain.

PRIX DE L'INNOVATION 2010

Un journal « 100 % junior »

Le numéro de septembre du magazine de l'association *Aide et Action*, tiré à 68000 exemplaires pour tous ses parrains, a été réalisé par une équipe de 192 rédacteurs ! Ce sont tous les élèves de l'école Jean Jaurès de Villier-le-Bel qui ont rédigé les articles de ce numéro pas comme les autres. « *Cet événement se place dans un partenariat à long terme avec Aide et Action* », explique Ludovic Tellier, le directeur de l'école. Il poursuit : « *L'association qui travaille surtout à l'international souhaitait aussi le faire en France. Pour nous c'était l'occasion de changer l'image de la ville* ». Pour deux ans encore, l'école est invitée à prendre en charge le numéro de rentrée. « *Aide et action* » accompagne les enseignants et les élèves en proposant des animations sur le vocabulaire journalistique,



des procédés d'écriture... La réalisation du magazine a demandé la mise en place de procédures : « *Un comité de rédaction de 9 élèves, un rédacteur en chef par classe, géraient les relations avec les rédacteurs* » raconte le directeur qui souhaite que cette année l'instance gagne en autonomie. Le contenu du sommaire a été soumis au vote. Le dossier central de 11 pages est consacré à l'éducation à l'environnement sujet par ailleurs travaillé dans un autre projet. La rubrique « *Mobilisons-nous* » reprend les initiatives du conseil d'élèves en terme de solidarité. « *Le journal est un outil qui nous permet de valoriser ce que l'on fait par ailleurs dans les classes* » explique Ludovic qui insiste sur l'importance du fonctionnement interne de l'école et du travail en équipe pour construire ce type d'initiative.

« L'intérêt premier des conceptions de La Garanderie : remettre en cause les voies royales, introduire de la diversité, briser les idées simplistes sur la méthode unique et la ligne droite qui mène au savoir... »

Jean-Michel Zakhartchouk
Rédacteur aux Cahiers pédagogiques,
à propos de la mort d'Antoine de la Garanderie

VOCABULAIRE EN MATERNELLE

Les ressources d'Eduscol

Dans le cadre du plan de prévention contre l'illettrisme à l'école, le Ministère de l'Éducation nationale vient de mettre en ligne des ressources pédagogiques pour l'enseignement du vocabulaire à la maternelle. Le site Eduscol propose une série de fiches

pratiques favorisant le réinvestissement du lexique en plaçant les enfants en situation de communication. Un DVD, ainsi qu'une brochure sur le langage oral, est adressé dès la rentrée à chaque école.
<http://eduscol.education.fr/>

Laurent Gourmandie

Portrait

**Professeur des écoles.
Professeur d'appui au sein du réseau ambition réussite Léopold Sédar Senghor à Corbeil-Essonnes (4 écoles élémentaires, un collège)**

Depuis ses débuts en 1995, Laurent a toujours travaillé dans des classes de CM 2. Une expérience qui l'a amené à réfléchir à la continuité école-collège. « *Ce passage est déterminant pour les élèves ; il faut mutualiser les points forts de chaque enseignement : démarches pédagogiques nouvelles dans le premier degré et compétences disciplinaires dans le second* ». Il a donc répondu naturellement à l'appel à candidatures passé il y a 5 ans pour ce poste implanté sur un secteur scolaire situé dans la zone des Tarterêts à Corbeil-Essonnes « *Je travaille dans le domaine mathématique et scientifique en respectant les deux priorités définies pour le RAR : amener tous les élèves à la maîtrise des savoirs fondamentaux et accompagner les élèves dans leur parcours de réussite* ».

Laurent prend ainsi en charge des petits groupes de besoins en sixième et cinquième sur des horaires fixes. Avec les enseignants, il élabore des projets transversaux qui associent école et collège : ateliers de résolution de problèmes, championnat de calcul mental, projets scientifiques parrainés qui font intervenir des scientifiques ou des professeurs du second degré. S'il reconnaît avoir dû lutter pour faire valoir l'expertise d'un enseignant du premier degré au sein d'équipes pétries de culture disciplinaire, Laurent s'épanouit dans sa mission qui lui permet de s'ouvrir sur différents modes de fonctionnement et de transmettre ses expériences. Il déplore toutefois le manque de reconnaissance de l'administration : « *Aucun avantage pour les enseignants du premier degré qui, de ce fait, sont peu nombreux à accepter ces missions qui demandent disponibilités et investissement personnel* ».

« C'est enrichissant, de pouvoir travailler de manière très approfondie sur les démarches et les contenus aux côtés de spécialistes : professeurs, conseillers pédagogiques, IA IPR... »

Philippe Miquel

La rentrée, un moment pédagogique ? L'Isle-d'Abeau dort à quelques kilomètres de Lyon, mais déjà en Isère. Ville nouvelle construite dans les années soixante-dix, elle se retrouve aujourd'hui victime du chômage et de toutes les difficultés sociales et scolaires qui en résultent. L'école des chardonnerets n'échappent pas à la règle. D'où l'idée de faire de la rentrée une fête dans ce quartier où la vie n'est pas toujours très facile. Une fête à des fins pédagogiques : créer « *tout de suite une dynamique d'apprentissage, impliquer les parents dans la vie de l'école, créer un climat serein* », disent les enseignantes. La fête se vit sous forme d'un jeu de piste, à la découverte de sa classe et du défi proposé pour démarrer l'année. Cette démarche qui se renouvelle depuis plusieurs années donne lieu à des productions présentées aux familles dès la fin du mois de septembre.

Créer « tout de suite une dynamique d'apprentissage », « impliquer les parents dans la vie de l'école », « créer un climat serein », disent les enseignantes.

Cette année, les défis choisis par l'équipe enseignante sont scientifiques. Dans la classe de Maria Meunier, les CE2/CM2 sont déjà très investis. Déjà, chacun s'organise dans son travail. Les CE2 découvrent de très grands nombres associés aux planètes. Ils indiquent la distance par rapport au soleil. Cette découverte les interpelle : « *Nous, on n'a appris les nombres que jusqu'à mille. Après, on ne connaît pas.* » Malgré la difficulté, aucun ne se décourage. Par tâtonnement, les élèves s'enga-

gent dans de nouveaux apprentissages en numération. Les CM2, eux, visionnent un documentaire sur les volcans, avec un questionnaire à compléter. À la fin de la séance, Aude et Chloé n'oublient pas que l'enjeu est de réaliser une grande maquette de volcan, alors « *on doit comprendre comment ça fonctionne* ». Imane qui fait sa première rentrée dans cette école déclare : « *c'est un peu bizarre, on ne dirait pas que c'est le début d'année* ».

À côté, chez les CM1/CM2 de Ketty Grissollet c'est le temps des expérimentations. Chaque groupe s'active pour réaliser



L'ISLE-D'ABEAU UNE RENTRÉE FESTIVE

Défi de rentrée pour l'école des chardonnerets : une fête à finalité pédagogique.

son expérience et, très vite, formule des hypothèses. L'expression est spontanée et se confronte aux autres. Le savoir se construit dans un climat de confiance où le sentiment d'échec ne prend pas le dessus, malgré les difficultés scolaires d'un grand nombre d'élèves.

UN PROJET CONDENSÉ POUR BIEN DÉMARRER L'ANNÉE

En maternelle aussi on expérimente. Chez Valérie Allard, les moyens doivent résoudre un problème. Le petit groupe s'observe et s'encourage puis verbalise sur ce qui s'est produit. Même les plus réservés tentent l'expérience. Ils savent que dans quelques jours ce seront leurs parents qui essayeront, guidés par les enfants. Valérie a, en effet, décidé de mettre en place une exposition interactive pour faire participer les parents.

« *Inviter les parents, dès le début de l'année, à découvrir le travail déjà réalisé par leurs enfants leur permet d'avoir un regard plus positif sur l'école, perçue comme un lieu de vie* » explique Valérie. L'objectif est de taille quand on sait combien l'implication des familles peut être déterminante pour la réussite des élèves. Le climat de l'école est également plus serein. « *On installe tout de suite une dynamique d'apprentissage plutôt que d'imposer des règles pour ensuite se mettre au travail* » précise Maria. Dans sa classe, ce projet est le fil rouge qui permet de créer une cohésion entre les élèves. Tous les enseignants y trouvent un intérêt. Cela leur permet de fédérer leurs pratiques, d'échanger sur des démarches pédagogiques. Pour Maria, ce qui est important, « *c'est qu'on va dans le même sens, même si on travaille différemment* ».

Aline Becker

« L'école des chardonnerets a perdu en cette rentrée le poste surnuméraire qui lui était attribué depuis plusieurs années. Enseignants et parents ont manifesté leur colère. »

Dès la deuxième semaine de rentrée, Valérie met au défi festifs ses élèves : une manière d'installer immédiatement une dynamique d'apprentissage.

Entretien avec

Agnès Florin

professeure de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes



Quelle place est donnée au bien-être de l'enfant à l'école ?

Même si des initiatives diverses existent dans les écoles, il reste beaucoup à faire. Les enquêtes internationales nous ont alertés sur le manque de prise en compte de la qualité de vie des enfants. La parole des enfants, lorsqu'elle est entendue, montre en effet leur manque de confiance et d'estime de soi, ou encore d'espérance de réussite. Trop souvent, l'école en France est considérée uniquement comme un lieu d'enseignement, qui valorise la sélection, même si l'apprentissage du vivre ensemble est inscrit dans les programmes.

Comment faire en sorte que l'école soit un lieu de vie ?

L'école est, de fait, un lieu de vie. Mais pour qu'elle soit perçue comme telle, il faut y instaurer le respect et un climat de confiance. Or les enseignants n'ont pas toujours conscience de la force des évaluations implicites qui portent un jugement de valeur sur l'élève et lui renvoient une image dévalorisée. Admettre que l'erreur fait partie du processus d'apprentissage, associer l'élève à son évaluation et expliciter les

attentes de l'école, lui permettent de développer une attitude réflexive sur ses apprentissages. Pour gérer le groupe classe, il est nécessaire de dépasser le niveau de la sanction et de travailler davantage sur les compétences sociales ou la verbalisation des émotions. Pour qu'il se sente en sécurité, l'enfant ne doit pas se retrouver en « *conflit de loyauté* », à devoir choisir entre les règles de l'école ou celles de la famille. L'école peut montrer aux familles comment fournir un support au bien-être de l'enfant, tout en respectant les règles à la famille et à l'école.

En quoi le jour de la rentrée est-il un moment particulier dans la scolarité de l'enfant ?

La première rentrée en maternelle est un pas immense « *dans le monde des grands* », mais chaque rentrée entraîne un changement, parfois de lieu, mais aussi d'enseignants, de composition des groupes, d'activités... Il convient donc d'introduire de la symbolique et du rite pour valoriser cette entrée, sans mettre immédiatement l'accent sur les règles mais en montrant tout l'intérêt des nouveautés qui attendent les élèves.

EN LIGNE

Outils et références bibliographiques sur le bien-être de l'enfant et le vivre ensemble à l'école.

Un site de ressources et d'outils pédagogiques visant à développer dans la classe un climat propice aux apprentissages.
<http://www.climatscolaire.ch/ressources-f.htm>

Deux dossiers très complets du *Café pédagogique* sur le vivre ensemble à l'école
www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/page/2007/86_levivreensemble.aspx
www.cafepedagogique.net/.../primaire/Pages/2003/31_MATERNELLEvivreensemble.aspx

Une interview de Jacques Fortin, pédiatre, qui a mis en place un programme de prévention de la violence chez les tous petits, s'appuyant sur l'estime de soi.
Également auteur de *Mieux vivre ensemble, dès l'école maternelle*; Hachette éducation
<http://www.inpes.sante.fr/SLH/articles/366/02.htm>

L'enfant en difficulté. L'aide psychologique à l'école

Roger Perron, Jean pierre Aublé, Yves Compas: éditions Dunod
http://www.pedagopsy.eu/livre_aide_psychologique_ecole.htm

Une série de livres à destination des enfants pour apprendre à vivre ensemble, en famille, dans la classe, entre filles et garçons...
http://edition.bayard-jeunesse.com/index.php?collection_id=60

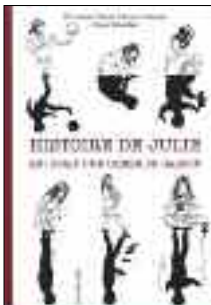
ÊTRE OU NE PAS ÊTRE...

« Allons voir les albums qui craquent entre dents de lait et dents de sagesse ! »

Il y a des albums exceptionnels qu'il ne faut pas rater. C'est le cas de ceux édités par Christian Bruel, illustrés par Nicole Claveloux, Anne Bozellec, Katy Couprie, Ingri Egeberg... albums qui risquent de ne plus être disponibles après décembre 2010, parce que les éditions *Être* rencontrent des difficultés financières. Impossible d'accepter la saisie du stock et la disparition d'une telle maison ! Chez tout amoureux de la littérature de jeunesse, il y a un titre fétiche, parmi les albums du *Sourire qui mord*, la première maison d'édition de Christian Bruel (1972) ou ceux de *Être* (1997) : Rappelez-vous, rappelez-vous ! Et courez les acheter ! « *Si une vague d'achats ne garantit peut-être pas la poursuite de l'activité, elle assurera un destin à des livres qui considèrent les enfants comme des lecteurs à part entière méritant des points de vue non altérés sur le monde* ». Voici un rappel de quelques albums.

HISTOIRE DE JULIE QUI AVAIT UNE OMBRE DE GARÇON (1976/2009) Ch. Bruel, A. Galland, ill. A. Bozellec, (7 ans) 18,50 €

Ce premier livre féministe, premier titre des éditions *Le Sourire qui mord* en 1976 est toujours d'actualité ! Julie est une petite fille pleine de vie. « *Un vrai garçon manqué* » déplorent ses parents qui rêvent d'une image, toujours propre, sage, bien peignée, en robe amidonnée. Mais un matin, l'ombre de Julie devient celle d'un petit macho qui moque chacun de ses gestes. Julie a vite des doutes sur sa véritable identité ! Pour se débarrasser de cette ombre masculine, elle saute dans les flaques, claque les portes, cherche l'obscurité. En vain. Il faudra qu'elle rencontre et console un garçon que tous traitent de



filles, pour décider de s'assumer malgré les pressions et retrouver son ombre.

CE QUE MANGENT LES MAÎTRESSES (1997) ill. A. Bozellec, 8 € (3 ans).

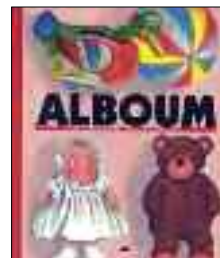


Déclaration d'amour. À l'école maternelle, les enfants le savent : les maîtresses n'ont pas de maison. D'ailleurs, la nuit, elles dorment dans la classe où elles ont tout dans les tiroirs du bureau. Elles savent nager sous l'eau. Et elles ont toutes

un dragon tatoué, là, sur l'épaule. Les maîtresses organisent des réunions de parents pour les consoler. Quand elles sont enfin seules, elles sautent sur les tables en poussant des petits cris. Plus tard, on se mariera avec elles... Sauf si elles ont changé après les vacances !

ALBOUM (1999) Ch. Bruel, ill. N. Claveloux, 12 € (2 ans)

Il y a un canard. Il s'appelle Bernard. Je pose Clindindin (le lapin) sur Bernard le canard. Puis un seau sur Clindindin. Et un nounours dans le seau. Une poupée sur l'ourson... Bientôt, un grand BOUM ! annonce l'écroulement de la pile de jouets... Mais un mystère demeure : où est passé le biscuit qui était dans le seau ? On recommence ?



L'ATELIER DES PAPILLONS (2002) G. Belli, W. Erlbruch, 14 € (Cycle 2)

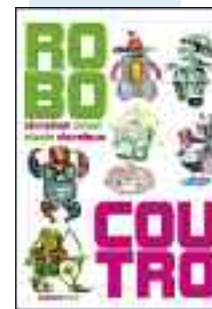
Conte de création. Sur une terre inachevée, un groupe d'artistes est chargé, par une divinité féminine bienveillante, de compléter la faune d'un monde en chantier. La *Vénérable veille* à la stricte application du *Règlement* : les inventeurs de *Toutes*

Choses ne peuvent mêler le règne animal et le règne végétal. Mais l'imagination et le désir sont plus forts que l'ordre des choses. Et c'est ainsi que Rodolphe invente le papillon, insecte-fleur...



ROBOCOUTRO (2010) Ch. Bruel, ill. N. Claveloux, 18,50€ (8 ans<)

Comme elle l'avait fait avec les poux (*Espèces de poux, Être*, 1999), Nicole Claveloux propose ici une série de personnages qui sont autant de prétextes à des jeux de langue. À droite se présente un supposé robot (plus proche de Bruegel ou



de Bosch que des mangas) associé, à gauche, à des facéties linguistiques : ainsi devant l'image d'un « *rochot-archer-sylvestre* » le lecteur pourra choisir entre *Robot des Bois, Robeaux et Forêts, Robuscade* ou trouver d'autres jeux de mots. Et tel robot féminin semblant sortir d'une coquille marine sera ainsi associable, à *Robotticelli, Robozarts, Robeauté*, ou... *Roploplos* !

L'ÂGE DU CAPITAINE (2010) Ch. Bruel, Ch. Enault, 15,90€ (8 ans<)

C'est un passionnant jeu de piste pour résoudre une énigme à la *Cluedo*. Quatre personnes (32, 40, 43 et 60 ans) exercent des métiers différents : garagiste, journaliste, astronome, capitaine. Chacune a un loisir particulier (peinture, cinéma, magie, tennis) et occupe une habitation distincte (phare, péniche, appartement, chalet) avec un animal de compagnie (perroquet, chien, chat, tortue). Mais les cartes sont brouillées ! Comment rendre à César ce qui lui appartient ? En croisant les indices recueillis, page après page, entre textes et images... pour en déduire en plus l'âge du capitaine !



Marie-Claire Plume

PS : Vous trouverez la liste des titres encore disponibles sur le site du SNUIPP : www.snuipp.fr ou aux Editions ÊTRE.

DES VILLES ET DES ENFANTS

Depuis 2002, près de 200 collectivités ont signé la charte « *villes amies des enfants* ». Un engagement qui doit permettre de faire connaître et de faire vivre la *Convention internationale des droits des enfants*.

Le département de la Seine-et-Marne est le premier département « *ami des enfants* ». Il rejoint les 195 villes membres du réseau* initié par l'Association des maires de France et l'UNICEF. « *N'est pas ville amie des enfants qui veut* » explique Mélusine Harlé, responsable à l'Unicef de la collaboration avec les collectivités. Pour signer la charte, les collectivités doivent en effet réaliser un dossier de participation qui repose sur des critères d'existence de projets de promotion des droits de l'enfant. Chaque collectivité s'engage ensuite sur un programme d'actions. Les premières sont des mesures fonctionnelles pour la mise en place d'une organisation transversale de la gestion de l'enfance. « *Concrètement il s'agit de faire comprendre que la jeunesse ne relève pas d'un seul service mais que même les espaces verts sont concernés par cette approche* » explique la responsable de l'UNICEF qui rappelle que tout tourne autour de la *Convention internationale des droits de l'enfant*. Les villes sont mises au défi de la faire vivre. Car si l'accès à l'école ne pose pas réellement question, comment faire en sorte que l'accès à l'école de musique ne soit pas réservé à une petite élite ? « *Quand nous étudions les dossiers nous sommes par exemple attentifs à ce que les conseils de jeunes ne soient pas de simples*



chambres d'enregistrement, mais bien une réelle instance qui permette d'entendre la voix des enfants » illustre Mélusine Harlé. La démarche de consultation, de participation et d'écoute des enfants est un des critères pour signer la charte. Cette démarche se décline selon les collectivités par des actions différentes. À Cholet un livre sur les droits de l'enfant est offert à tous les nouveaux-nés. À Besançon, un festival des jeunes a eu lieu pour changer la perception trop souvent négative de la jeunesse. À

Saint-Brieuc une formation a été ouverte à tous les services de la ville sur le droit des enfants (lire ci-dessous). Le 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, ce sont plus de 200 collectivités (de nouvelles chartes devraient être signées prochainement) qui célébreront l'événement avec l'UNICEF pour continuer à promouvoir et faire connaître la convention.

Lydie Buguet

www.villesamiesdesenfants.com

Saint Brieuc labellisé

La ville de Saint Brieuc a signé la charte de « *Ville amie des enfants* » en novembre 2009. Un engagement tout neuf mais qui repose sur des actions anciennes envers les enfants comme l'explique Amélie Fromentin, chargée de mission de la ville aux droits des enfants : « *Le dossier de candidature était une compilation de fiches-actions de ce qui se faisait déjà à la mairie mais aussi dans les associations...* » Une richesse de pratiques que sont venus étoffer les projets de l'année. « *Une formation sur les droits de l'enfant a été proposée avec l'aide du comité UNICEF du Finistère aux services de la ville de Saint Brieuc. 60 personnes en ont déjà profité et un autre groupe de 30 sera concerné fin septembre* » raconte Amélie. Entre théorie et quotidien des métiers, les personnels ont réfléchi à leurs pratiques et réalisé combien la *Convention internationale des droits de l'enfant* avait des résonances concrètes. Le projet de cette rentrée est une lettre d'information consacrée au label VAE. Elle fera le point sur l'actualité et donnera la parole aux enfants dans une rubrique qui s'appellera « *Ma ville à moi* ».



LEUR AVIS

LE HAUT CONSEIL DES BIOTECHNOLOGIES

« Cette expérimentation publique était la seule qui permettait l'acquisition de connaissances fondamentales concernant les relations entre porte-greffe et greffon, les mécanismes viraux de l'infection par le GFLV testés en conditions naturelles, les impacts environnementaux des porte-greffes génétiquement modifiés (...) L'interruption de cet essai retarde pour plusieurs années l'obtention de réponses à ces questions importantes relatives à l'analyse scientifique de risque. »

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FNE juge inacceptable de livrer en milieu ouvert, comme dans cette expérimentation, un principe biologique de découverte récente dont le fonctionnement reste très mal connu et par conséquent non-maîtrisable. Certes, les manipulations génétiques concourent à faire progresser la connaissance du fonctionnement du génome et FNE ne s'y oppose pas. Mais à condition que ces manipulations répondent à cet objectif de recherche fondamentale en milieu fermé. »

LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

« Cet essai ne pouvait donner aucun résultat scientifique valable sur les risques de transmission de l'OGM au raisin et au vin, ni sur son efficacité dans la lutte contre le court noué après la floraison de la vigne ».

LA FNSEA

« L'essai saccagé ruine les espoirs des viticulteurs dont les plants sont attaqués par le redoutable virus du court noué, contre lequel il n'existe pas à ce jour de traitement efficace. Tous les vignobles sont concernés par le dépérissement mortel créé par ce virus ».

FAUCHEURS DE VIGNES LE DÉBAT SUR LES OGM REFAIT SURFACE

Au mois d'août dernier, des faucheurs d'OGM ont arraché à Colmar 70 pieds de vigne génétiquement modifiés cultivés en plein champ par l'INRA à titre expérimental. Une action qui relance le débat alors que plusieurs semences OGM commencent à faire l'objet d'autorisations.



Doimanche 15 août à Colmar vers 5 heures du matin, une soixantaine de militants anti-OGM qui avaient campé dans les environs pendant la nuit ont investi une parcelle de l'INRA sur laquelle l'Institut national de la recherche agronomique expérimentait des pieds de vigne OGM. La recherche concernait des porte-greffes génétiquement modifiés pour résister au court noué, un virus mortel qui selon les chercheurs affecterait environ deux tiers du vignoble. Les militants ont mis un coup d'arrêt à cette recherche débutée en 2005 et qui avait été interrompue une première fois fin 2009 par un faucheur solitaire. L'homme avait été condamné à verser un dédommagement symbolique de 1 € à l'INRA, ainsi qu'une amende de 2000 €.

Le faucheur s'était contenté de sectionner les pieds de vigne greffés, ce qui avait laissé la possibilité d'une seconde greffe. Du coup, soutenus par le Haut conseil des biotechnologies ainsi que par l'Association française des biotechnologies végétales, l'Institut avait obtenu le 18 mai du ministère de l'agriculture l'autorisation de reprendre ses travaux.

AVANCÉE DE LA RECHERCHE CONTRE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

La méthode plus radicale employée par des faucheurs d'août, a donné à leur action une dimension irrémédiable, sauf à ce que l'INRA reprenne tous ces travaux au niveau de 2005. Constatant les dégâts dans la matinée du 15 août, le président de l'unité de Colmar de l'INRA, Jean Masson, n'a pas eu de mots assez durs à l'encontre des fau-

cheurs, qualifiant leur geste de « débile ». Bien entendu, les arracheurs de vignes étaient loin de partager cet avis. « L'argent public finance les OGM. Ces essais s'effectuent en plein champs et nous n'en voulons pas » a rétorqué Olivier Florent, porte-parole improvisé des faucheurs volontaires qui avaient tous été entendus par la police. L'INRA a déposé une plainte contre chacun d'entre eux et tous devraient être cités à comparaître individuellement.

À travers ce fait-divers, c'est tout le débat sur la culture OGM qui refait surface. En France, la recherche en biologie végétale n'hésite pas à explorer les pistes ouvertes par la génétique. La loi de 2008 encadre l'usage des semences mais il y a peu de cultures du fait, notamment, de l'interdiction en 2008 du maïs MON 810 de Monsanto dont la culture représentait l'essentiel des 20000 hectares recensés, l'année précédente, par le ministère de l'agriculture.

Cependant, les autorités continuent de tracer le sillon des OGM. Au mois de mars, la Commission européenne a donné son accord pour la culture de la pomme de terre *Amflora*. Le premier OGM autorisé en Europe depuis 12 ans et qui servira à fabriquer du papier... Au mois d'août, le ministère de l'agriculture a inscrit deux maïs transgéniques sur le catalogue des plantes autorisées à la culture. Reste la grande objection des opposants, l'effet méconnu de la dissémination des OGM dans l'écosystème et leurs possibles impacts sur la santé humaine. Autant de risques supposés qui ont motivé, jusqu'ici, la mise en œuvre d'un principe de précaution

Pierre Magnetto

Cinéma

De Cherbourg à Turin...

Pour cette rentrée, ARTE réédite en coffrets individuels cinq films de Jacques Demy. Les classiques, éternels *Parapluies de Cherbourg* (1964) et *Demoiselles de Rochefort* (1967), des films qui approchent les cinquante ans et restent de véritables enchantements. Mélange de légèreté magnifique et de gravité, de mélodrame, de bluette et de lucidité implacable. Films qui donneront naissance à Almodovar et à Lars Von Trier, postmodernes, ravissants, ironiques, inépuisables et ambigus. Deux films magnifiques mais un peu moins célèbres, *La baie des anges* (1962), ou Jeanne Moreau est saisie par l'enfer du jeu et *Lola* (1960), le plus ancien, le premier long métrage de Demy, fondateur de son style cinéphile, de son amour des chanteuses de cabaret et des marins au cœur d'artichaut, de sa ville de Nantes et de la mélancolie. Enfin une œuvre complètement dingue, au titre impossible, *L'événement le plus important depuis que l'homme a marché sur la Lune* (1973). Pas tout à fait réussi, mais charmant, et surtout totalement délirant, c'est une œuvre qui comblera les amateurs de Demy, œuvre qu'il a concoctée avec la



complicité de son épouse, Agnès Varda et de ses deux amis comédiens, Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni, qui vivaient ensemble à l'époque (ARTE Éditions, DVD 15 €, Blu-ray 25 €).

Comme chaque année, l'automne est aussi le rendez-vous des *Rencontres Italiennes d'Annecy*. Occasion de voir les œuvres récentes, de rencontrer les cinéastes, les comédiens, les professionnels. Hommage en leur présence à l'auteur subtil de *Sacco et Vanzetti* et des *Lunettes d'or*, Giuliano Montaldo et à Gabriele Ferzetti, l'interprète de *L'avventura*. Présentation d'un jeune metteur en scène déjà important, Stefano Incerti, compétitions fiction et documentaire, hommage aussi à la région du Piémont, un des berceaux du cinéma italien. Un moment précieux à partager du 28 septembre au 5 octobre, sur les bords du plus beau des lacs.

(renseignements : www.annecycinemaitalien.com)
René Marx

dernier paru est consacré à Vivaldi. Philippe Peseux croque d'un trait vif la Venise du milieu du 18^{ème} siècle. Au programme musical les incontournables *Quatre Saisons*, plusieurs concert, *la Sonata a quattro*, le *Stabat Mater*. Pour les jeunes discothèques en herbe.

Hervé Suhubiette, auteur, compositeur, interprète pour la jeunesse, sort un livre-disque tiré de son dernier spectacle *Tremblements de tête*. Un univers tendre et inventif où il fait bon rêver, voyager ; des textes à la Anne Sylvestre au son du piano, de l'accordéon, du violoncelle ou de bruitages imaginatifs.

Laure Gandebeuf

Vivaldi Illustrations - Philippe Peseux
Editions BDMUSIC
Hervé Suhubiette - *Tremblements de tête*
Didier Jeunesse

Musique

Livres-Disques

La collection *BD Music* explore la musique classique au travers du regard d'illustrateurs de talent. Deux CD présentent dans chaque coffret les interprétations légendaires des plus grands compositeurs remastérisées et une bande dessinée illustre la vie des musiciens. Un bien joli parallèle pour les yeux et les oreilles sans oublier une touche de pédagogie avec quelques pages présentant la biographie des compositeurs. Après Saint-Saëns illustré par Claire Braud, Ravel par Michel Conversin, Stravinsky par Antonio Lapone et Fausto Vitaliano, le

L'AGENDA

« Conscientisation des apprentissages »

Le secteur langues du GFEN, *Groupe français d'éducation nouvelle*, organise un séminaire autour de 3 thématiques : les activités d'écoute, le travail sur la langue et les aspects culturels, en s'appuyant sur des situations concrètes : l'enseignement de l'espagnol, le travail à partir de chansons ou d'une œuvre d'art.

Les 25 et 26 septembre à Vénissieux
www.gfen.asso.fr

« L'Europe : territoires d'Éducation ? »

Le prochain congrès de l'Andev, *Association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France*, tentera d'apporter un éclairage sur les concepts d'éducation en Europe et d'explorer les actions menées dans les différents pays de l'Union.

Les 13, 14 et 15 octobre à Tours
congres.andev@ville-tours.fr

« Bêtes, Environnement, École et Société »

Le séminaire de l'INRP, *Institut national de recherche pédagogique*, propose une réflexion sur « *L'enfant et les petites bêtes* ». La problématique posée se penchera sur la présence de l'animal aux côtés des hommes et notamment sur son rôle affectif dans la construction de soi.

Les 5 et 6 octobre à Lyon
www.inrp.fr

« L'évaluation des compétences : Quelles démarches, quels outils ? »

L'ADMEE, *Association pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation*, organise un colloque sur « *l'approche par compétences* » qui interrogera la méthodologie et les limites des outils généralement proposés (référentiels, grilles et livrets de compétences).

Le 22 octobre à Clermont-Ferrand
www.admee.org

« IL MANQUE 100 000 DIPLÔMÉS »

D'après l'OCDE, la crise a fait la preuve que l'éducation reste, plus que jamais, un investissement d'avenir. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

L'éducation est indiscutablement rentable à l'échelle de l'individu comme à celle d'un État. Si on observe les indicateurs dont nous disposons, il apparaît que plus les personnes ont un diplôme de l'enseignement supérieur, plus elles ont de chance de trouver un emploi. Plus elles sont diplômées et plus leur salaire est élevé. Entre un niveau baccalauréat et le niveau master, il existe jusqu'à 80 % de différence salariale. Pour les individus, l'impact positif est aussi vrai en matière de santé. Les taux d'obésité, de suicide diminuent avec le nombre d'années d'études. Même constat sur la participation civique, les plus diplômés participent davantage aux élections, s'investissent dans les associations. De plus, d'un point de vue économique, les pays ont besoin de très grande compétence pour faire des produits à haute valeur ajoutée. Nous avons étudié le rapport entre le coût de l'éducation pour l'État et ce que cela lui rapporte, à terme, par le biais de l'impôt. D'après nos calculs, sur les pays de l'OCDE, c'est un revenu net moyen de 86 000 dollars. Nous n'avons pas pu le calculer à l'échelle de la France laquelle n'a pas trouvé notre méthodologie pertinente.

Cette affirmation tranche avec la situation française et l'annonce de fermetures de postes...

Dans PISA le pourcentage de ceux qui réussissent le mieux, soit un indicateur de la taille de l'élite d'un pays, s'élève à 20 % d'une classe d'âge en Finlande contre 7 % en France. On comprend pourquoi la Finlande est nettement mieux classée en termes de compétitivité que la France. Il manque 100 000 diplômés du supérieur en France; nous en sommes à 43 % d'une classe d'âge; alors qu'il en faudrait 50 %. À l'opposé, le taux d'élèves en grande difficulté dans PISA est inférieur à 10 % en Finlande contre 17 % chez nous. Ceci conduit à 140 000 jeunes qui, par an, sortent du système scolaire sans diplôme.

En matière d'investissement, jusqu'en 2007, la France a continué à accroître ses dépenses par tête dans l'éducation. À partir de



Bernard Hugonnier

Directeur adjoint de l'éducation à l'OCDE, vient de publier l'édition 2010 de Regards sur l'éducation www.oecd.org

2008, la tendance s'est inversée. Or, le baby-boom depuis 98 va arriver au collège et on peut donc s'attendre à une hausse d'effectifs par classe. Il faudra alors prendre les mesures qui s'imposent si l'on veut accroître la qualité de l'éducation.

La part du primaire dans le coût de l'éducation reste-t-elle la parente pauvre en France au regard des autres pays ?

Oui, d'autant que l'échec est important. 300 000 élèves arrivent au collège en difficultés dont 100 000 qui ne maîtrisent pas les fondamentaux. Or on sait que les difficultés se creusent au collège. La question des moyens se pose certainement. Est-il efficace de mettre des jeunes professeurs sans expérience en ZEP ou dans les classes de CP ? Mais je crois qu'il existe aussi des facteurs internes à l'école, notamment en termes de programmes qui restent beaucoup trop lourds. L'expérimentation actuelle sur l'école à mi-temps avec éducation physique et activités culturelles l'après-midi me semble très intéressante pour les élèves en difficul-

tés. Le système éducatif français est organisé sur des standards que certains ne peuvent pas atteindre. C'est comme si on enseignait le saut en hauteur avec comme visée 1,70m pour tous; or le principal est-il de savoir sauter ou de sauter 1,70m ? En Finlande en Nouvelle Zélande, il n'existe pas de notes jusqu'à 13-14 ans, et il n'y a quasiment pas de redoublements. Chacun apprend à son rythme, selon ses moyens.

Concernant le temps scolaire, les petits Français travaillent-ils plus que leurs homologues ?

On ne s'est pas penché directement sur cette question à l'OCDE mais je participe au groupe de réflexions sur les rythmes scolaires. Ce que j'observe, c'est qu'en France on concentre la matière scolaire sur 140 jours. La matière scolaire à assimiler est répartie sur 4 jours. Et chaque jour on demande aux enfants de se concentrer entre 7 heures et 8 heures si on inclut les devoirs à la maison. Vous connaissez beaucoup d'adultes qui en sont capables ? Dans les pistes de réflexion, il y a la répartition du temps scolaire sur 5 jours avec un allègement des programmes et du travail à la maison. En Finlande le travail à la maison se fait à l'école pour ne pas défavoriser les plus défavorisés. On pourrait aussi réduire le temps des vacances, petites et grandes. On sait que pour les élèves les plus fragiles, les deux mois d'été correspondent à une déperdition des connaissances.

Que répondez-vous à François Dubet et Marie Duru-Bellat qui parlent d'une inflation scolaire ?

Ils parlent d'inflation scolaire au motif qu'il existe une forme de déclassement de certains diplômés, c'est-à-dire que certains diplômés ne trouvent pas de travail à la hauteur de leur diplôme. Cela pose évidemment la question de l'orientation. Aussi, le déclassement vient souvent du fait que les diplômés ne correspondent pas aux besoins du marché qui évoluent beaucoup plus vite que les cursus universitaires.

Propos recueillis par Lydie Buguet

*Organisation de Coopération et de Développement Économiques